

LABÈGE

Bulletin d'informations municipal

infos

Janv.-fév. 2013
n°223

Pour plus d'informations : www.ville-labege.fr

Infos municipales

Recensement de la population
du 17 janvier au 16 février



2015
2014
2013

Infos associatives

Aide à la construction d'une
classe à Madagascar par
Autour du livre



Infos générales

Stop au gaspillage alimentaire

STOP
au gaspillage
alimentaire

rodulsam.nosdelectifs.fr

Fêtes de Noël

Fêtes des enfants

ESPACES JEUNES

Retrouvez les infos pages 22/23

ANALYSE DE L'EAU

Eau prélevée le 6/11/2012 à l'école maternelle par le l'Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées
Résultats du contrôle obligatoire demandé par la DDASS 31

Nature de la ressource: eau superficielle

ANALYSE DE TYPE C1

		L.Q.*
Aspect de l'eau	RAS	-
pH	7,7	6,5 - 9,0
Conductivité à 25 °C	234 µS/cm	200 - 1100
Turbidité	0,2 NTU	< 2,0

Conclusions:

Résultats conformes pour les paramètres mesurés.

* L.Q.: limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (décret du 3/01/89).

Nature de l'échantillon: eau distribuée désinfectée

ANALYSE DE TYPE B2

		L.Q.*
Bactéries aérobies revivifiables à 36 °C	1/ml	-
Bactéries aérobies revivifiables à 22 °C	< 1/ml	-
Coliformes thermotolérants	0/100 ml	0
Entérocoques	0/100 ml	0

Conclusions: résultats conformes aux normes officielles des eaux destinées à la consommation humaine.

Permanences juridiques

Tous les vendredis de 14 h 30 à 16 h 30
à la mairie sur rendez-vous au 05 62 24 44 44

- Vendredi 18 janvier : M^e CAVALIER-FORTUNE
- Vendredi 1^{er} février : M^e THARY
- Vendredi 15 février : M^e SEREE-DE-ROCH
- Vendredi 1^{er} mars : M^e MONIER
- Vendredi 15 mars : M^e CAVALIER-FORTUNE

Petit Casino
Centre commercial de l'Autan
Gérant : M. Rosley, à votre service

Nouveau
Ouvert dimanche : 8h - 13h
En semaine : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8H - 13H | 15H30 - 19H30
Fermé le mercredi après-midi

Rappel

Prochaine collecte des informations pour le bulletin de mars 2013 :
avant le 12 février 2013 dernier délai

Pour les articles déjà saisis sur ordinateur, ayez l'amabilité de les envoyer par courriel à rbeugne@ville-labege.fr ou, si vous n'avez pas d'adresse électronique, de lui fournir ces textes sur un support numérique (clé USB, CDrom...) qui vous sera restitué.

Sommaire

Infos municipales

Vœux du Maire 2013	3
Au conseil municipal	4/7
Premier conseil dans la nouvelle salle / Services à la personne	7
Impôts : compensation du foncier bâti	8
Les agents recenseurs / Consultation publique	8
Tarifs publics locaux pour 2013 / Goûter récréatif annuel	9
Bus vendus / Labellisation FREDEC	10
Soirée de la thermographie	11
Rénovation de la place Saint Barthélémy	12-13
Travaux : sécurisation routière / Sortie vélo	14
Noël à l'école élémentaire / L'école maternelle en fêtes	14-15
Le Noël des tous-petits (crèche et halte-garderie)	16
Marché de Noël (école privée)	17
Liste des Assistantes maternelles / Diagnostic Jardins familiaux	18
Médiathèque	19
Maison Salvan	20-21
Espace Jeunes	22-23

Infos intercommunales

Protéger canalisation et compteur d'eau contre le gel	24
Brèves Sicoval	24
Sicoval, terre créative et solidaire	25

Infos associatives

Associations : Créations / modification	26
Accueil à Labège : Découverte des vins	26-27
Panneau d'annonces	27
Tremplin Larsen 2013	27
EIMSET : Préparation de l'anniversaire	28
Délires d'encre - Dance Club	29
Danse de Labège	30
Autour du livre	30-31
BadAlabège	31
Labège Football Club	32-33
Association Franco Japonaise - Solhandi	33

Infos générales

Stop au gaspillage alimentaire	34
« Le goûter »	34-35
Installation de composteurs	35
Maison de retraite : nouvelles et projets	36-37
Précisions sur les collectes	38
Collecte des déchets ménagers et verts - Pharmacies de garde	38-39

Vœux 2013

J'ai le plaisir, cette année encore, de vous présenter en mon nom et au nom des élus du Conseil municipal, nos vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année. Nous vous souhaitons à toutes et à tous, Labégeoises et Labégeois, jeunes et moins jeunes, la réussite dans vos entreprises personnelles et professionnelles, une bonne santé et tout ce qui concourt à vous apporter du bonheur. À travers cet édito, nous entendons également adresser un message de remerciement à l'ensemble des personnels municipaux pour leurs bons et loyaux services, leur compétence, leur dévouement.

L'année 2013, à Labège, devrait être marquée par diverses prises de décisions qui engageront durablement notre avenir. Seront ainsi confirmées les orientations concernant l'aménagement d'un centre fonctionnel au quartier de l'Autan autour d'une nouvelle mairie. Quand vous recevrez ce bulletin, les travaux de réaménagement de la place Saint-Barthélemy et de la voirie environnante seront bien avancés. Dès cette année, notre cœur « historique », avec la maison Salvan et son jardin, la Maison Segonds (Le Pastel), l'église rénovée, la rue Tournamille urbanisée et, dans la foulée, le quartier du Moulin à Pastel, constituera un ensemble de qualité dont chacun pourra profiter.

L'avenir de notre cité est impacté par le prolongement de la ligne B du métro prévu à l'horizon 2019. L'année 2013 devrait voir la confirmation de ce calendrier de réalisation. Une des conséquences importantes de ce projet est que l'essentiel de la croissance de Labège, telle que demandée par le SCOT, devrait se faire sur ce qui est aujourd'hui l'Innopole, autour de la station terminale du métro. Je veux ici affirmer notre vigilance constructive afin que cette évolution nécessaire et souhaitée s'harmonise avec notre volonté de préserver le caractère et l'authenticité de notre ville. Nous aurons, tout au long de 2013, de multiples occasions pour débattre ensemble et de vous informer de ces différents sujets. S'ils sont actuellement au centre de nos préoccupations, nous n'en oublions pas pour autant ce qui touche au quotidien.

Ainsi, une réorganisation des services a été accomplie afin d'améliorer le suivi des dossiers et demandes du public et des associations, depuis la mise en place d'un secrétariat aux nouveaux ateliers municipaux permettant d'être plus réactif et d'apporter des réponses appropriées à chaque demande des usagers, jusqu'en direction de la jeunesse avec, par exemple, l'augmentation des moyens en personnel à l'Espace jeunes permettant d'offrir une variété d'activités culturelles, sportives et de loisirs à nos adolescents, tout au long de l'année.

C'est ainsi, en faisant avancer les dossiers techniques, sans oublier la vie de chaque jour, que nous entendons continuer à construire une ville non seulement fonctionnelle, mais aussi accueillante pour tous, aujourd'hui et demain ■

Christian Lavigne



Au Conseil municipal

Entre la mi-octobre et la mi-décembre, le Conseil municipal s'est réuni trois fois en session publique, le 23 octobre, le 13 novembre et le 27 novembre pour traiter les affaires courantes mais néanmoins extrêmement variées.

■ Réunion du 23 octobre 2012

• Travaux effectués en délégation

Le Conseil municipal a confirmé à l'unanimité les engagements de travaux effectués dans le cadre de la délégation de pouvoir accordée par le Conseil ainsi que les engagements de dépenses inscrites au budget primitif :

- *Maison Salvan* : Avenant au contrat de coproduction d'une exposition (3 500 € TTC - Association ABLE).

- *École primaire* : Diagnostic amiante avant travaux de mise aux normes pour l'accueil des handicapés (1 046 € HT - Agenda Diagnostic Immobilier).

• Association des Jardins familiaux de Labège : avenant n°2 à la convention de gestion

À la suite des travaux de connexion du réseau d'eau potable avec le réseau d'arrosage des jardins familiaux réalisés cet été, la Convention entre la Commune et l'association des Jardins familiaux de Labège a été complétée par un avenant interdisant l'arrosage des jardins avec l'eau potable du réseau public sauf décision municipale prise en cas de pollution avérée des eaux provenant des puits et sur la base du rapport d'un expert mandaté par la Mairie. Accord unanime du Conseil.

• Convention de gestion des poteaux incendies implantés hors de Labège Innopole

Une convention a été établie entre la commune et le Sicoval pour le contrôle des débits et des pressions des poteaux d'incendie situés sur la commune hors de la zone de Labège Innopole.

Le prix du contrôle est fixé à 37,50 € HT par poteau d'incendie pour la campagne de mesures 2012, sachant que des campagnes de mesures sont prévues tous les 2 ans. Le prix d'un contrôle ponctuel demandé par la commune est fixé à 62 € HT.

Convention acceptée unanimement.

• Bail d'usage pour un terrain nouvellement acquis par la commune

Les parcelles AS74 et AS73p, récemment acquises par la Municipalité dans le cadre du programme d'aménagement de la ville de Labège (nouvelle mairie), sont cultivées par M. André Beaumont, agriculteur à Labège. Une convention annuelle sous forme d'un commodat a été proposée à M. Beaumont pour lui permettre de continuer à cultiver ces terrains jusqu'au début des travaux d'aménagement.

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité la convention proposée.

• Effacement des réseaux électriques et de téléphonie dans le centre ancien de la ville

L'effacement des réseaux basse tension et éclairage public du centre ancien : rue des Consuls, impasse du Moulin à Pastel et impasse des Consuls a été demandé par la commune en mars 2012 au Syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne (SDEHG). L'avant-projet sommaire de cette opération a été réalisé par le Syndicat et le coût global s'élève à 191 884 € TTC, avec une participation communale estimée à 54 258 € HT en tenant compte des subventions. Ces travaux seraient réalisés concomitamment avec l'effacement des réseaux de télécommunication. La part restant à charge de la commune pour la partie télécommunication serait au plus de 41 118 € HT.

Le Conseil municipal a approuvé l'avant-projet sommaire de cette opération avec une aide demandée au Conseil Général par le SDEHG pour la partie électricité et éclairage public et par la commune pour la partie télécommunication.

• Comptabilité - Finances

a) Décision modificative n°4 : régularisation d'opérations de 1998 et 1999

Des anomalies d'écriture ont été relevées

par le percepteur pour les années 1998 et 1999. Elles doivent être rectifiées par une augmentation des crédits d'investissement en dépenses et en recettes pour un montant de 33 407,12 €, sans aucune conséquence sur l'équilibre budgétaire.

b) Décision modificative n°5 : régularisation des amortissements 2012

Une délibération modificative n°2 avait été prise le 26 juin 2012 à la suite d'anomalies constatées sur le logiciel de suivi des amortissements. Un contrôle rigoureux réalisé en liaison avec la perception a conduit au montant réel des amortissements 2012 ; il convient donc de procéder à un virement de crédits du chapitre 023 vers le chapitre 042 pour un montant de 10 839,80 € au lieu des 20 000 € inscrits dans la décision modificative n°2 du mois de juin, qui est de fait annulée.

c) Attribution de subvention à l'association « À Corps et à Danse »

Une subvention d'un montant de 155 € a été attribuée à l'association « Jouer et créer la Danse » dans le cadre du budget 2012 pour clore ses comptes, en raison de sa dissolution. La dissolution de l'association étant intervenue avant le mandatement de la subvention, celle-ci n'a pu être versée. Il est donc proposé de verser ce montant à l'association « À corps et à Danse ».

Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité l'ensemble de délibérations concernant comptabilité et finances.

• Divers

Espaces verts et Charte d'entretien des espaces publics : les pratiques de gestion différenciée des Espaces verts ont permis à la commune d'obtenir une labellisation concrétisant la reconnaissance de ces pratiques. Cette labellisation représente une « feuille », premier niveau d'une palette qui en compte trois. La remise officielle de cette « feuille » par la Fédération régionale de défense contre les ennemis des cultures (Fredec) était programmée le 4 décembre. Voir article p. 10

■ Réunion du 13 novembre 2012

• Travaux effectués en délégation

Le Conseil municipal a confirmé à l'unanimité les engagements de travaux effectués dans le cadre de la délégation de pouvoir

accordée par le Conseil ainsi que les engagements de dépenses inscrites au budget primitif :

- **Bâtiment de l'Accueil de Loisirs associés à l'école (ALAE)** : relevé topographique avenue Paul Riquet et rue des Écoles (850 € HT - Cabinet Guillet).
- **Route de Baziège** : appel d'offre pour le déplacement d'une clôture et la replantation d'une haie (26 845 € HT - Caro/Bécane).
- **École primaire** : appel d'offre pour les travaux d'accessibilité aux handicapés (49 767 € HT dont menuiseries intérieures : 8 577 € - Cimso, peinture : 12 492 € - Pivato, électricité : 5 852 € - Socorem, plomberie : 4 846 € - Climair, ascenseur : 18 000 € - Dip Ascenseur.
- **Nouvelle salle du Conseil municipal** : achat de mobilier (11 564 € HT - TB Aménagement). *Voir article p. 7*
- **Maison Salvan** : contrat de coréalisation (Gratuit - Les Amis de Théodule).

• **Convention de transfert dans le domaine public des équipements communs avec Cogedim : chemin de Canteloup**

Report à une séance ultérieure pour apporter des précisions sur les conditions de transfert de la voirie dans le domaine public.

• **Convention avec le Sicoval dans le cadre du Festival Larsen**

Une convention pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 800 €, destinée au financement du Festival Larsen 2012, doit être signée entre la commune et le Sicoval. Les modalités et conditions d'attribution de cette subvention inscrites dans cette convention ont été communiquées aux conseillers. Accord unanime du Conseil.

• **Vente de deux bus**

Dans le cadre de la restructuration du service des transports de la commune, un certain nombre de véhicules non utilisés ont été proposés à la vente au plus offrant. Les offres de 11 candidats pour l'achat du bus Renault Illiade allaient de 3 500 € à 35 954 € HT (43 000 € TTC), c'est évidemment cette dernière offre faite par Majorem Cars qui a été retenue.

De même le bus non utilisé Iveco Euroclass a été mis en vente. Parmi les 5 propositions

d'achat reçues c'est celle des Transports du Petit Lubéron à 5 083,61 € HT (6 080 € TTC) qui a été retenue.

Le Conseil municipal a accepté la vente de ces véhicules de transport aux offres proposées. *Voir article p. 10*

• **Création d'un poste d'adjoint technique 2^e classe à temps complet**

La création d'un poste d'adjoint technique 2^e classe à temps complet au sein des services techniques de la Mairie est devenue nécessaire. Accord unanime du Conseil.

• **Questions diverses**

a) Projet Innométo : une présentation du projet aux conseillers est prévue lors de la réunion du 11 décembre en présence des responsables du Sicoval.

b) Nuit de la thermographie : la soirée est programmée le 5 décembre avec le concours de Soleval avec deux parties distinctes, d'abord vers 19 h des prises de vue en infrarouge de maisons labégeoises, ensuite vers 23 h 30 d'une restitution faite à la salle des fêtes avec commentaires et exposé théorique. Sur proposition du maire, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité moins deux abstentions d'organiser une légère collation entre les deux phases de la soirée. *Voir article p. 11*

c) Mariage pour tous : un texte de soutien au projet gouvernemental a été proposé à la signature des conseillers.

■ **Réunion du 27 novembre 2012**

• **Travaux et services effectués en délégation**

Le Conseil municipal a confirmé à l'unanimité les engagements de dépenses concernant :

- **Aire d'accueil des gens du voyage** : en réponse à une consultation pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage sur une durée de 14 mois, deux entités ont proposé leurs services : Siénat et Vago. La société Vago a été retenue, notamment du fait de ses références et ses compétences, pour un montant annuel de 37 435 € TTC.

- **Nouvelle salle du Conseil Municipal** : travaux de peinture (2 818 € TTC - Net Peinture).

• **Modification de certains arrêts de bus des lignes n°79 et n°80**

À la suite des restructurations des lignes de bus n°79 et n°80, il est nécessaire de prendre en compte les modifications suivantes :

- Création d'un arrêt au niveau du centre commercial de l'Autan de part et d'autre de la RD 16,
- Dans le sens Toulouse Escalquens, déplacement de l'arrêt Payssière vers le feu tricolore du carrefour Georges Brassens/avenue des Cathares,
- Comblement des « décrochés » des arrêts Payssière dans les deux sens et de l'arrêt Beauséjour.

Le Conseil a accepté cette proposition qui devrait permettre un léger gain de temps, constaté lors des arrêts de bus pleine voie.

• **Comptabilité, finances**

a) Décision modificative n° 6 du budget de la commune de Labège

L'acquisition de logiciels doit être imputée au chapitre 20 de la section d'investissement. Comme aucun crédit n'a été prévu au

Suite p. 6



Arrêt de bus Payssière

budget primitif dans ce chapitre, 8 500 € sont prélevés du chapitre 21 (compte 2188) pour être affectés au chapitre 20 (compte 2188).

b) Décision modificative n° 7 du budget de la commune de Labège

La vente du bus Renault Iliade décidée lors du précédent Conseil a fait apparaître un oubli d'amortissement depuis son acquisition en 2008, soit au total pour 4 ans, 63 388 €. Il s'agit d'une régularisation comptable qui consiste au final à transférer ce montant de la section de fonctionnement (chapitre 23 - compte 6811) vers le chapitre réservé à l'amortissement en section d'investissement (chapitre 40, compte 28282), ce qui n'affecte en rien le bilan comptable de la commune.

c) Décision modificative n° 8 au budget de la commune de Labège

Les contrôles effectués par la perception ont montré que six mandats administratifs relatifs à la participation pour le raccordement au tout à l'égout de 2001 à 2010 ont été comptabilisés en investissement au lieu du fonctionnement pour un montant total de 38 947 €.

La diminution de ce montant en recettes et dépenses de la section d'investissement (chapitre 21 - compte 21538) doit être compensée par une dépense du même montant au chapitre 23 de la section de fonctionnement, laquelle est équilibrée par une recette équivalente sur le compte 637 du chapitre 63 afin de ne pas affecter le résultat global.

d) Décision modificative n° 9 au budget de la commune de Labège

Afin de procéder au paiement du titre émis par le Conseil Général pour les élèves domiciliés à moins de 1 km des établissements scolaires de la Commune, puisque le transport de ces enfants n'est pas subventionné, il convient de verser une avance à la Régie des transports de Labège pour honorer ce règlement. Le montant de cette avance est de 30 143,24 €. Le remboursement à la commune par la Régie des transports sera prévu au budget de 2013. Pour permettre cette avance non prévue au budget communal, il convient d'effectuer un virement du montant de l'avance depuis le chapitre 21 vers le chapitre 27 du budget communal.

e) Décision modificative n° 2 de la Régie des transports

Pour la même raison que précédemment, à savoir procéder au paiement du titre émis par le Conseil Général de 30 143,24 €, il convient d'augmenter le budget de la Régie des transports le chapitre 65 - compte 658 relatif aux dépenses de fonctionnement qu'il faut équilibrer par une recette de fonctionnement au chapitre 77 - compte 774 qui n'est autre que l'avance financière octroyée par la commune.

f) Habilitation mouvements sur ligne de trésorerie du Crédit agricole

La commune a contracté une ligne de trésorerie avec le Crédit agricole (*cf. Conseil municipal du 18/09/2012*). Les personnes suivantes sont habilitées à effectuer des mouvements de fonds sur la ligne de trésorerie : M. Jean-Louis Astor, adjoint aux Finances, M. Didier Colotto, Directeur général des services et M. Laurent Ruiz, Responsable administratif et financier.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'ensemble des décisions concernant les finances de la commune.

g) Remboursement d'un bris de lunettes à M. Bernard Puginier

M. Bernard Puginier a été victime d'un bris de lunettes au cours de travaux communaux. Le Conseil a accepté de lui rembourser, à titre exceptionnel, la différence non prise en charge par l'assurance de la mairie, soit 100 €.

• Ressources humaines

a) Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels en remplacement temporaire d'agents fonctionnaires ou contractuels

Les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles. Exemples de motifs : temps partiel, congé annuel, congé de maladie, de grave ou de longue maladie, congé de longue durée, congé de maternité ou congé pour adoption, congé parental, congé de présence parentale, congé de solidarité familiale, accomplissement du service civil ou national, rappel ou maintien sous les drapeaux, participation à des activités dans le cadre des réserves opérationnelles, de sécurité civile ou sanitaire, tout autre congé régulièrement octroyé en

application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de la Fonction publique territoriale.

Le Conseil a autorisé M. le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par la loi pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles à des niveaux de recrutement et de rémunération conformes à la nature des fonctions concernées et à l'expérience et au profil du candidat.

b) Délibération annuelle autorisant en urgence le recrutement d'agents contractuels sur emplois non-permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité ou un accroissement temporaire d'activité

Il peut être nécessaire de pouvoir renforcer rapidement le personnel titulaire lors de certains événements imprévisibles. En prévision de ces situations, le Conseil a accepté de créer des postes sur les secteurs les plus sensibles, à savoir 3 postes d'adjoint technique de 2^e classe, 3 postes d'adjoint administratif de 2^e classe, 3 postes d'adjoint d'animation de 2^e classe, 1 poste d'adjoint du patrimoine de 2^e classe.

c) Recrutement d'agents recenseurs au mois de janvier 2013

En vue de l'organisation du recensement de la population en 2013 le Conseil municipal a autorisé le recrutement de 10 agents recenseurs qui percevront une rémunération nette forfaitaire de 700 € à laquelle pourra s'ajouter une rémunération modulable de 200 € selon les critères suivants : nombre de feuilles, qualité de la tournée, assiduité aux rendez-vous fixés, respect des délais, etc.). L'INSEE versera une dotation forfaitaire de 8 485 € à la commune, au titre de l'enquête du recensement 2013. *Voir article p. 8*

• Reprise de concessions au cimetière communal

Après une longue enquête qui a commencé en décembre 2008 une liste des sépultures abandonnées a été établie ainsi qu'une liste de sépultures apparemment abandonnées mais présentant un intérêt d'art ou d'histoire qu'il conviendrait d'inscrire au patrimoine communal pour les préserver de leur destruction et les prendre en charge pour une remise en état soit par

la commune soit par une entreprise. Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité le principe de la reprise des concessions sous réserve d'avoir contacté les familles labégeoises concernées et après s'être livré à une analyse au cas par cas des concessions abandonnées.

• **Convention de transfert dans le domaine public des équipements communs avec la SNC Cogedim « chemin Canteloup 2 »**

Le transfert dans le domaine public des équipements communs « Chemin Canteloup 2 » doit faire l'objet d'une convention entre la SNC Cogedim et la commune :

projet de convention a été lu aux conseillers, lesquels l'ont approuvé à l'unanimité.

• **Déclassement de voiries départementales**

La voie départementale RD57B comprenant les voies dénommées : Chemin du Collège Périgord, Rue Baratou, Rue de l'Ancien château, un tronçon de l'impasse de l'Ancien château et un tronçon de la rue de l'Autan, assure des liaisons internes à la ville ancienne de Labège. Ces voies correspondent au déclassement de la totalité de la RD57B entre la RD57 et la RD16. Cette voie départementale dessert seulement le centre ancien de la ville et, compte

tenu de sa fonction et de ses caractéristiques, elle a vocation à devenir une voirie communale. Dans le cadre d'un simple changement de domanialité de voie, les délibérations concordantes du Conseil Général et du Conseil municipal sont suffisantes pour opérer le transfert du domaine public départemental au domaine public communal, sans déclassement préalable. Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité le projet de délibération qui devrait conduire au transfert de cette voie dans le réseau routier communal.

*Jean-Louis Astor,
Commission Communication*

Premier conseil dans la nouvelle salle

« La Rotonde »

Désormais, les conseils municipaux se déroulent dans la nouvelle salle baptisée « La Rotonde » (anciennement cyberbase) aménagée à cet effet. C'est le mardi 11 décembre qu'a eu lieu ce premier conseil dans cette salle. À cette occasion, le matériel de projection mis en place dans ce but a été utilisé.

Ce conseil s'est déroulé en deux temps, une réunion privée à 18h30, et une publique, à partir de 19h30, à laquelle les habitants étaient conviés.

Nous vous rappelons que les Labégeois(e)s sont les bienvenus à toutes les réunions publiques du conseil municipal dont l'annonce est faite par voie d'affichage dans les panneaux municipaux et sur le panneau électronique qui est aussi visible sur le site internet municipal.



Services à la personne

La prise de compétence du Sicoval est effective depuis le 1^{er} janvier 2013

Le Sicoval a pris la compétence « Services à la personne » au 1^{er} janvier 2012. Par conventionnement, la municipalité a gardé l'organisation des dispositifs petite enfance, enfance et jeunesse pendant l'année 2012. Cette convention arrive donc à son

terme au 31 décembre 2012, faisant basculer, de manière effective, la gestion des dits services vers le Sicoval à partir du 1^{er} janvier 2013. Cependant, les élus de Labège restent en relation étroite avec les services concernés mais aussi avec les Labégeois, dans l'optique de

favoriser les échanges et les ajustements nécessaires. Nous restons attentifs et vigilants sur les répercussions de ce transfert, afin de maintenir un bon niveau de service, dans la perspective, à terme, de pouvoir faire bénéficier à la population labégeoise des avantages de cette mutualisation.

*Pour la mairie de Labège,
Yannick Chatelet, adjoint au maire
délégué à la petite enfance,
à l'enfance et à la jeunesse*

Impôts : Compensation du foncier bâti

Comme nous vous l'avions annoncé et expliqué, nous avons compensé l'augmentation de l'impôt sur le foncier bâti (part Sicoval) par une diminution de la taxe d'habitation.

Dans la grande majorité des cas, cette compensation est correcte à quelques euros près. Toutefois les mécanismes d'établissement de ces taxes sont complexes et divers, surtout ceux qui dépendent de l'État. Dès lors, il peut se faire que, dans certaines

situations, la compensation ne soit pas réalisée complètement. Ainsi nous invitons toutes les personnes qui seraient dans ce cas à se faire connaître en Mairie et à nous contacter en présentant leurs feuilles d'impôts locaux 2011 et 2012.

Nous serons ainsi mieux à même de détecter et comprendre les effets non prévus et comment y pallier éventuellement pour cette année déjà et pour les années suivantes.

En vous remerciant de votre collaboration.
La municipalité

Les agents recenseurs

Le recensement de la population va avoir lieu du jeudi 17 janvier au samedi 16 février.

Pour cela, vous recevrez donc la visite d'un des dix agents recenseurs que la Mairie a désigné. Chacun d'entre eux est accrédité et sera porteur d'une carte officielle. Nous vous en reproduisons un exemple ci-contre. Ces cartes, signées par M. Lavigne, Maire de Labège, sont également dotées d'une photo tamponnée d'un sceau municipal.

Nous vous reproduisons ci-dessous la liste des agents recenseurs ainsi que leur photo. Cette carte, qu'ils vous présenteront, certifie qu'ils sont bien accrédités pour



effectuer cette enquête de recensement à laquelle, nous vous le rappelons, il est de par la loi obligatoire de répondre.



Capucine Cool



Marie Duran



Marie-Claire Fauroux



Danielle Ferradou



Sébastien Malbranche



Robin Pasquiat



Claudine Ponferrada



Nino Repici



Lise Salvan



Sylvie Spessotto

Consultation publique : Plan de Prévention des Risques naturels d'inondation

La Direction Départementale des Territoires a mis en ligne le Plan de Prévention des Risques naturels d'inondation (PPRI). Certaines zones de Labège sont concernées. Ce document a pour objet de consulter les administrés de la commune (Enquête Publique) afin de valider le document.

Accédez aux informations par ce lien :
<http://www.haute-garonne.equipement.gouv.fr/concertation-publique-ppr-hers-r1414.html>

L'objectif de l'enquête est d'informer la population sur le projet proposé et de recueillir ses observations dans un registre mis à sa disposition en mairie du 15 décembre 2012 au 30 janvier 2013.

Le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête chargés du dossier examineront les observations recueillies et rendront un rapport à la Direction Départementale des Territoires afin d'éclairer la décision qui en découlera.

Tarifs publics locaux pour 2013

Libellé	Rappel 2012	Tarifs 2013	Libellé	Rappel 2012	Tarifs 2013
1 - Concessions dans les cimetières			7 - Repas		
a) Columbarium			Cantine - enfants résidant à Labège	3,10 €	3,10 €
15 ans	35,90 €	35,90 €	Carte cantine perdue	7,00 €	7,00 €
30 ans	71,70 €	71,70 €			
50 ans	107,60 €	107,60 €	8 - Droit de place		
perpétuelle	179,20 €	179,20 €	Tarif au m ² (prorata utilisation)	19,21 €	19,60 €
b) Concessions dans les fosses/m ²	Part Mairie Part CCAS	Part Mairie Part CCAS	9 - Médiathèque Tarifs annuels		
15 ans	10,10 € 5,10 €	10,10 € 5,10 €	a) Adhésion		
30 ans	20,10 € 10,10 €	20,10 € 10,10 €	- Labégeois	9,20 €	9,40 €
50 ans	28,40 € 14,10 €	28,40 € 14,10 €	- Non Labégeois	17,00 €	17,30 €
perpétuelle	50,30 € 25,10 €	50,30 € 25,10 €	- Mineurs, RMI, Chômeurs Labégeois	Gratuit	Gratuit
2 - Dépositaire			- Mineurs, RMI, Chômeurs non Labégeois	5,50 €	5,50 €
< 3 mois	Gratuit	Gratuit	b) Photocopies		
Entre 3 et 6 mois	10,40 €	10,40 €	• Impression en noir et blanc	A4 : 0,10 €	A4 : 0,10 €
> 6 mois	20,80 €	20,80 €	• Impression en couleur	A3 : 0,20 €	A3 : 0,20 €
3 - Caveaux (Vente)			- Renouvellement carte (en cas de perte)	A4 : 0,30 €	A4 : 0,30 €
Fosse complète d'une place	1 379,40 €	1 407,00 €		A3 : 0,50 €	A3 : 0,50 €
Fosse complète deux places	1 674,20 €	1 979,60 €		2 €	2 €
Fosse complète quatre places	2 095,60 €	2 477,90 €	10 - Terrain de foot Innopole		
4 - Utilisation des locaux associatifs et de la salle des fêtes (Forfait)			- Tarif séance	210,20 €	214,50 €
Locaux associatifs	70,00 €	71,50 €	- Supplément éclairage (tarif horaire)	27,80 €	28,50 €
Salle des fêtes 1 jour	90,00 €	92,00 €	11 - Marché de plein vent		
Salle des fêtes 2 jours	153,90 €	157,00 €	Commerçants permanents	0,50 €/mètre linéaire	0,50 €/mètre linéaire
Autres salles (tarif horaire)	7,80 €	8,00 €	Commerçants volants avec électricité	1 €/mètre linéaire	1 €/mètre linéaire
Dépôt de garantie	160 €	160 €	Commerçants volants sans électricité	0,65 €/mètre linéaire	0,65 €/mètre linéaire
5 - Gens du voyage			8 - Garderie Maternelle		
Dépôt de garantie	120 €	120 €	(enfants Labégeois et enfants d'employés municipaux)		
Droit de place (journalier)	1,00 €	1,05 €			
Électricité (kwh)	0,16 €	0,16 €			
Eau (m ³)	2,60 €	2,65 €			
6 - Prêts divers : dépôts de garantie			- Tranche 4 (QF > 1 100 €)		
Fourgon (Master)	160 €	160 €	- Tranche 3 (QF de 800 € à 1 100 €)		
Verres plastiques	1,00 €	1,00 €	- Tranche 2 (QF de 555 € à 799 €)		
			- Tranche 1 (QF < 555 €)		
				Salaire mensuel pour famille 2 parents + 2 enfants	
				sup. à 3 300 €	2011 41 2012 42
				entre 2 400 € et 3 300 €	26 27
				entre 1 665 € et 2 400 €	
				inf. à 1 665 €	15 15

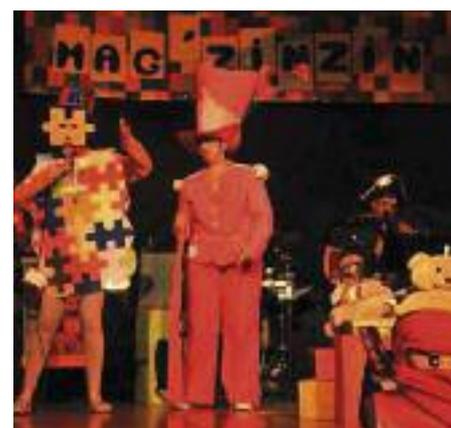
Goûter récréatif annuel



Organisé par la mairie de Labège avec le concours du club Amitié, le goûter récréatif annuel aura lieu le dimanche 20 janvier à la salle des fêtes (avec spectacle) pour tous les labégeois et labégeoises de plus de 60 ans. Afin d'en faciliter l'organisation, faites-vous

inscrire avant le 14 janvier à la mairie. Le nombre de place étant limité, inscrivez-vous le plus rapidement possible.

L'animation de ce goûter sera assurée par l'association « Bonsoir Labège ».



Bus vendus

La municipalité ayant décidé de cesser ses activités de régie des transports, l'entretien de plusieurs bus était devenu une charge pour la collectivité. La décision a donc été prise de mettre en vente deux bus marqués du logo Ville de Labège. C'est ainsi que le Renaud Illiade de 59 places et l'Iveco de 49 places ont été cédés aux plus offrants : le premier est parti à Fleury-les-Aubrais, dans le Loiret ; le second, à Lacoste dans le Vaucluse. Le 21 novembre, leurs acquéreurs sont venus en prendre livraison. Ainsi, vont-ils commencer une nouvelle vie et rendre encore bien des services.

Désormais, les garages municipaux hébergent une flotte de bus réduite à : un bus jaune qu'il est prévu de dédier à des activités culturelles, un Bus Mago de 36 places et un master de 15 places qui seront vendus en 2013.



À propos de l'usage des bus

Des remarques sont parvenues en mairie concernant la circulation des bus scolaires avec peu de passagers. Il y était fait allusion à un gaspillage et à une pollution inutile que cela serait censé occasionner. Or ce n'est pas le cas. En effet, il faut savoir que les bus effectuent des circuits tout au long desquels il laisse des enfants à différents arrêts. S'ils partent à plein en début de circuit, il est normal qu'ils aient beaucoup moins de passagers à la fin. Et il n'est évidemment pas possible de changer de bus en cours de desserte. En conclusion : les bus sont utilisés de la façon la plus rationnelle.

Labellisation FREDEC

Remise de la feuille

Comme nous vous l'avons annoncé dans le précédent Bulletin, la commune de Labège a obtenu la labellisation pour ses bonnes pratiques dans sa gestion des espaces verts. La remise officielle du label a eu lieu le lundi 11 décembre, à l'Astel, le centre technique du Sicoval.

Aller vers le moins possible d'utilisation de produit phytosanitaire pour traiter les espaces verts, telle est la démarche dans laquelle s'est engagé le service des Espaces verts. La démarche n'est pas si courante : « Au plan national, seules 400 communes sur plus de 36 000 se sont lancées dans le processus », explique Jean-Paul Dalies, le président de la Fredec (Fédération régionale de lutte contre les organismes nuisibles), venu remettre les labels à l'Astel. Ce jour-là, outre Labège, étaient primés le Sicoval, Avignonet-Lauragais, Lacroix-Falgarde.

Labège était représentée par Pascale Bernard, conseillère municipale chargée de l'environnement qui a tenu à insister sur le côté santé des agents municipaux. Appli-

quant les produits, ce sont les plus exposés à la nocivité des produits. Avec une feuille obtenue, Labège est entré dans un processus appelé à se développer. M^{me} Bernard

était accompagnée de Didier Colotto, DGS, de Delphine Mifsud qui chapeaute les Services techniques, et Thibaud Bombail le responsable des Espaces verts.



Soirée de la thermographie

La Mairie de Labège a organisé une soirée de la thermographie le jeudi 6 décembre 2012. Le but de l'opération : sensibiliser aux questions de déperdition énergétique et d'isolation des bâtiments.

Par chance, toutes les conditions étaient réunies pour entreprendre efficacement cette expérience. Le temps était sec, la température fraîche – deux facteurs favorables à un bon diagnostic. Après un accueil des participants à 18h45 à la salle des fêtes et une présentation du dispositif, ce fut le départ pour une balade d'une petite heure dans le centre ancien de Labège. Munis de deux caméras thermiques à infrarouge, la troupe conduite par Antoine Farcot, expert, et Aurore Saurel, conseillère « énergie » de Soleval a pu expérimenter sur le terrain les possibilités de ces outils « nouvelle génération ».

Concrètement, la thermographie est une méthode qui permet de détecter les pertes énergétiques dans les bâtiments. Grâce à des couleurs (rouge, vert, bleu...) reflétant des températures différentes, il est possible de localiser où se situent les problèmes de perte énergétique. En identifiant les zones à problèmes qui ne peuvent être vues à l'œil nu, cette technologie permet d'effectuer des tests simples, ce qui minimise le besoin de démontage des bâtiments et permet d'économiser du temps et du travail.

Les différents points pour lesquels on peut avoir recours à la thermographie :

- vérifier l'efficacité énergétique
- localiser rapidement l'isolation manquante et les zones de perte énergétique
- contrôler le bon fonctionnement des systèmes (chauffage)
- visualiser les déperditions d'énergie
- détecter les fuites d'air
- détecter les défauts ou l'absence d'isolation
- déceler l'humidité dans l'isolant, le toit et les murs, à l'intérieur comme à l'extérieur
- détecter la moisissure et les zones mal isolées
- identifier les ponts thermiques
- déceler une fuite dans un toit en terrasse
- visualiser les défauts du chauffage par le sol...



Mais attention, pour un diagnostic thermographique de bonne qualité, il est nécessaire de faire appel à un technicien qualifié. Par exemple, les différents matériaux de construction ne se comportent

pas de la même façon à l'analyse thermique.

Après la balade, le retour à la salle des fêtes a permis aux participants d'échanger autour d'un verre et une collation avant de participer ensuite à un exposé/débat. C'est ainsi, après une présentation des actions communales concernant les questions énergétiques de l'habitat et de la démarche Plan Climat du Sicoval, qu'une projection a eu lieu d'une vidéo, qui fut commentée par l'expert présent. Enfin, la fin de la soirée a donné lieu à un exposé sur la rénovation efficace des logements et les aides éventuelles.

Si vous n'avez pu assister à cette soirée riche en informations, vous pouvez en savoir plus en prenant contact avec les conseillers de Soleval, agence locale de l'Energie et du Climat :

les mardis, mercredis et jeudis de 9 h 30 à 17 h 30 ; les vendredis de 9 h 30 à 13 h 30 au 05 61 73 38 81.

Site internet : <http://www.soleval.org/>



Rénovation de la place Saint Barthélémy

Les travaux de la place sont en cours. Nous vous proposons de suivre leur évolution à travers ce reportage photos...



Pose de la cuve servant de local technique où seront installés l'électricité, la plomberie, la pompe et tout le nécessaire pour le fonctionnement de la fontaine



Mise en place de la cuve de 6 000 litres destinée à contenir l'eau que sera utilisée en circuit fermée pour la fontaine



Décaissage et évacuation de la terre aux emplacements prévus par le concepteur pour l'implantation des blocs de la fontaine



Ferraillage des assises de béton sur lesquelles reposeront les blocs de granit et les caniveaux qui composeront la fontaine



Implantation et mise à niveau des coffrages des caniveaux



Les assises ont été coulées avant que les supports de blocs ne soient à leur tour



Les supports de blocs ont été décoffrés



Raccordement au réseau pluvial en prévision du trop plein de la fontaine



Pose des blocs



Pose des blocs



L'électricien et le fontainier en plein travail dans la cuve technique



Installation des personnages (la femme et l'enfant) par le sculpteur fontainier, Eric Théret (pour en savoir plus sur son travail, voir son site sur Internet : <http://www.erictheret.com>)



Coulage de la dalle en béton, qui sera ensuite couverte de la chape destinée à recevoir le dallage de granit.

Travaux : sécurisation routière

Le long de l'avenue Louis Couder, au-delà du terminus d'arrêt de bus Tisséo et sur sa rive gauche en montant vers Saint-Orens, le trottoir présentait une discontinuité. La partie manquante a été réalisée, permettant ainsi aux piétons de circuler en toute sécurité.



À noter

Sortie vélo

programmée pour le 13 avril 2013 : inscrivez-vous, participez !

Elle est proposée à tous les habitants de la commune. Il s'agit de partir ensemble à la découverte des itinéraires cyclables. Deux parcours ont été retenus. Organisée à l'initiative de la commission environnement, cette sortie qui donnera lieu à un pique-nique, a pour objectif de mobiliser autour des modes de déplacements « doux », d'in-

citer à utiliser les pistes cyclables, mais aussi de recueillir les avis et les besoins. Elle sera organisée avec le concours de la maison de la mobilité.

Pour les modalités pratiques (heure et lieu de rendez-vous, inscriptions, organisation...), nous vous tiendrons informés dans le Bulletin de mars/avril.

Noël à l'école élémentaire

Comme tous les ans, avant les vacances de fin d'année, un goûter a été préparé par les enfants avec leur enseignant. Il a été dégusté le vendredi 21 décembre par tous les enfants de l'école dans le hall de l'école élémentaire. Ensuite, un intervenant en musique, Bruno Séguy, a fait chanter les enfants au cours de l'après-midi. Un sapin de Noël a été décoré par les enfants qui ont confectionné les décorations en classe.



L'école maternelle en fêtes

Voici venu le temps des fêtes. Noël, premier de l'An... Pour les plus petits, c'est la période de l'émerveillement, des cadeaux tant attendus, des réunions en famille, des soirs où on a le droit de se coucher plus tard. Avant les vacances, l'école maternelle s'est mise à l'heure des fêtes et du Père Noël. Ça s'est passé le 20 décembre, avec la venue du vieux bonhomme à houppe rouge et à barbe blanche.



■ La visite du Père Noël

Tous les enfants réunis dans la salle commune ont pu le voir arriver à 15h30. Les papas et les mamies de la maison de retraite avaient été invités et eux aussi se sont émerveillés. Il s'est assis dans un fauteuil et les moins timides des petits ont pu s'en approcher et lui parler. Il avait une grosse voix ! Mais il était gentil. Après ça, il a pu écouter la chorale des enfants qui ont interprété 4 chants : *Un pas devant l'autre, C'est déjà Noël* (sur l'air de *J'ai du bon tabac*), *Il est bientôt minuit* (sur l'air de *Loup y es-tu ?*), *Le grand-père à barbe blanche*. Ensuite, tout le monde était invité à partager un bon goûter comprenant des viennoiseries, mandarines, boissons à base

de sirop à l'eau... et un Père Noël – mais en chocolat !

Après cette fête pour les oreilles et les papilles, l'heure était venue de retourner dans les classes. Dommage ! Sauf que : le Père Noël était passé (ou peut-être ses



assistants ?) et des cadeaux avaient été déposés dans chaque classe. Puzzle, jeux de construction... Quelle bonne fin de journée.

■ Spectacle de fin d'année

Le 10 décembre, la compagnie « *Petit theatrum popularem portabile* » s'est produite devant les enfants. Elle a joué « Le Noël des animaux ». Les bambins ont alors pu retrouver le monde magique de bêtes de la campagne, tels l'écureuil, la chouette, le lapin ou bien les personnages féériques, l'ogre, le chaperon rouge, etc. Un spectacle enchanteur.

■ Sorties au cinéma

Deux sorties au cinéma Studio 7 d'Auzielle ont été organisées. Le 11 décembre, les enfants de la petite section ont pu voir 6 courts métrages, *Maison sucrée, Jardin salé*. Le 13 décembre, c'était le tour des moyens et des grands de profiter de la projection de *La souris du Père Noël*.



Le Noël des tout-petits

À la crèche et à la halte-garderie, la fin d'année a été fêtée comme il se doit, en spectacle, chansons, gâteaux, bonbons et boissons. À partir de 17 h 30, le vendredi 14 décembre, et de 9 h 30, le 17 décembre, les parents invités ont pu partager ces instants de plaisir avec leurs bouts-de-choux.

C'est par un conte de Noël qu'a commencé la fête de la crèche. Cette courte pièce était intitulée « Où es-tu père Noël ? ». En effet, le vieux bonhomme se faisait attendre ce jour-là. Et puis tout à coup deux grands yeux bleus sont apparus, puis un gros nez rouge de froid au-dessus d'une grosse moustache pendante, puis deux petites oreilles. Était-ce bien lui ? Oui ! Le doute s'est envolé quand un personnage imposant, coiffé d'un grand bonnet rouge avec pompon blanc, portant une longue barbe blanche, vêtu d'un manteau rouge et chaussé de bottes est apparu. Et en plus, il avait une hotte pleine de jouets ! Ah tout de même quel gentil monsieur ce père Noël...



Le spectacle s'est poursuivi en chansons : *Vive le vent, Dans la forêt les animaux, L'as-tu vu ce petit bonhomme* et *Flocon papillon*, chanson d'Anne Sylvestre dont les paroles sont ci-dessous reproduites.

*Flocon, papillon,
La fenêtre, la fenêtre
Flocon, papillon,
La fenêtre est en coton.*

*Il neige doux, il neige doux
Tout près du feu resserrons-nous.
Il neige doux, il neige doux
La terre est noire par-dessous.*

*Il neige froid, il neige froid
Mettez vos capuchons tout droits
Il neige froid, il neige froid
La tortue s'est cachée je crois.*

*Il neige blanc, il neige blanc
Ne tombez pas en repartant
Il neige blanc, il neige blanc
Il neige un peu pour les enfants.*

*Il neigera, II neigera
Puis un jour le printemps viendra
Et sur les branches il neigera
Des fleurs de pommes et du lilas.*

■ À la halte-garderie

c'est le lundi 17 décembre, à partir de 9h30, que la fête a battu son plein. Au programme, l'histoire de petit train. Ça racontait cela : dans un village, il n'y a pas de lumière et pas de sapin de Noël. Quelle tristesse ! Alors, « petit train » a une idée. Il frappe à toutes les portes. Celle de Petit ours brun, celle du loup, celle des Trois petits cochons. Il leur propose de partir ensemble dans la forêt pour aller chercher un sapin. Tous sont d'accord, et les voilà partis. Dans la forêt, il fait sombre... des bruits de pas... Qui voient-ils arriver ?



Le Père Noël ! Lui qui est capable de faire tant de choses, ne pourrait-il pas trouver une solution pour éclairer leur village ? Si, il a une idée. Il va parler aux étoiles, et c'est ainsi, grâce à leur scintillement, que le village retrouve la lumière. La fête de Noël peut commencer...

Après ce spectacle, il était temps d'écouter des chants. *Flocon papillon, L'as-tu vu ce petit train* et *Vive le vent*. Après avoir fait le Petit train en se suivant à la queue-leu-leu, tous - enfants et adultes - ont pu déguster des pâtisseries et des sucreries... à la joie des plus impatientes. Et il y en avait !



Marché de Noël

à Saint Dominique Savio

Le 7 décembre dernier, malgré la pluie, nombreux sont venus voir et acquérir les produits de la nouvelle édition du marché de Noël, à l'école.

Les stands présentaient les différents bricolages réalisés en classe : jolies bougies décorées par les CM1-CM2, photophores faits par les CE2-CM1, couronnes de l'Avent des CE1-CE2, cartes de Noël des GS-CP et, bien sûr, les très originaux pantins des PS-MS.

Le stand des parents n'étaient pas des moindres: bijoux, cartes de voeux en 3D (quand la technologie s'invite à Noël !), tabliers...

Les « pâtisseries » de l'école s'étaient surpassées : cornes de gazelle, fondants au chocolat, sablés...

Les calendriers de l'école (avec la photo de tous les enfants réunis) font, désormais, partis des traditionnels achats de ce marché. Sans oublier, bien sûr, divers articles acquis pour l'occasion: marque-pages, thés (de Noël ou autres)...

Le vin chaud confectionné par Pascal et offert par la très dynamique association des parents d'élèves a eu un franc succès. D'ailleurs, malgré la pluie, les parents sont restés longtemps à discuter entre eux ou avec les enseignantes, faisant de ce moment un espace très convivial où se créent des liens entre les adultes, à l'instar de leurs enfants avec leurs camarades de cours.

Une joyeuse ambiance régnait parmi les quelques parents (papas et mamans) qui s'étaient libérés pour tout mettre en place avant « l'ouverture », pour vendre, répondre aux exigences des uns et des autres. C'est aussi ça la vie de notre petite école ! En fin de soirée, les bénéficiaires étaient à la hauteur des organisateurs. Ainsi, l'Association des Parents d'élèves pourra continuer à financer les divers projets de cette année : aide aux familles pour la classe transplantée, achats de matériel, conférences dans les classes...

Ce marché de Noël a constitué les prémices des différentes festivités de ce mois de décembre, puisque le Père Noël est venu dans les classes maternelles le lundi 10.

Il a profité de sa visite pour ramasser, lui-même, les lettres des enfants et, ainsi, s'organiser dans son travail pour la grande distribution du 24 au soir !

Ainsi, il était prévu que Papa Noël apporte à l'école des vélos, dinettes, petites voitures... histoire de pouvoir jouer pendant la pause méridienne.

Le 13 décembre, un spectacle a été offert pour tous les enfants de l'école : ventriloque, marionnettes... et goûter !



Une bonne et heureuse année 2013

La classe de CE1-CE2 de l'école Saint-Dominique Savio vous adresse ses meilleurs voeux ! Pour cela, quoi de mieux qu'une carte originale à adresser ?

Aussi, profitant des derniers beaux jours du mois de novembre, les 22 élèves ont pris différentes poses, couchés sur le sol pour écrire, avec leur corps, leur message. Ils ne sont pas assez nombreux (ni lisibles ?) pour exprimer tout ce qu'ils souhaitent pour la communauté labégeoise, mais ces quelques lignes en sont le reflet.



Liste des Assistantes maternelles

domiciliées à Labège

ASSION	Virginie	51, rue Philippe Lacombe	06 45 122 122
BACHELLERIE	Martine	76, avenue Louis Couder	06 03 29 25 07
BASTIÉ	Michèle	33 Chemin de Garipuy	06 79 09 29 58
BERTHET	Chantal	54, Chemin de la Fontaine Saint-Sernin	05 62 24 40 45
CALMET	Brigitte	7, Chemin du Val	05 61 24 42 97
CANTIN	Sandrine	5, Chemin de la Colline	05 62 24 33 98
COSTA	Aurélie	33, Rue Philipe Lacombe	06 43 55 00 25
DAOUST	Corinne	27, Rue Philippe Lacombe	05 61 73 34 97
DE SIGALDI	Hélène	11, Impasse Les Jardins de Marie	05 61 47 98 40
DOUX	Caroline	Rue Georges Brassens	
FAURE	Sarah	7, Chemin du Tricou	05 61 00 58 91
GANDOLPHE	Joëlle	1, Impasse Grabias	05 61 39 12 58
GENY	Christiane	39, Rue Fontaine Saint-Sernin	05 61 39 27 18
LAMBOLEY	Fabienne	50, Rue Philipe Lacombe	05 62 24 83 14
LAUR	Marion	41, Rue Philipe Lacombe	09 53 84 90 13
LAVABRE	Marie Andrée	3, Rue Bernard Dard	05 62 24 40 34
MOHAMMEDI	Patricia	30, Rue de l'ancien Château	06 32 61 34 20
OSSOLA	Claude	1 Chemin des Campels	05 61 39 90 09
RANCHER	Christine	1 bis Chemin Canteloup	05 62 88 31 38
SALVAN	Nadine	2806 Route de Baziège	05 61 39 99 32
SAWINA	Camille	30 bis, Rue Paul Riquet	06 75 87 14 05
ZEMOUR	Djida	51 rue Philippe Lacombe	05 62 19 00 84

Diagnostic des besoins

pour l'aménagement éventuel de nouvelles parcelles aux jardins familiaux

Actuellement, les 42 parcelles des jardins familiaux de Labège sont attribuées et 5 personnes sont sur liste d'attente. La municipalité aurait la possibilité d'aménager un second terrain pour offrir de nouvelles parcelles. Mais, avant de prendre une décision et d'ajuster l'offre à la demande, il est nécessaire de quantifier le nombre de personnes éventuellement intéressées. Nous vous rappelons que pour obtenir une parcelle il est indispensable de résider à Labège ou d'y être contribuable. Il faut également adhérer à l'association des Jardins familiaux de Labège et en signer la charte. Si vous êtes intéressé par l'obtention d'une parcelle à cultiver, nous vous remercions de bien vouloir remplir un formulaire « Jardins familiaux » disponible à l'accueil de la Mairie principale.



MÉDIATHÈQUE

Les événements passés et à venir

■ Nouveau rendez-vous avec la compagnie Les Ailes du monde

Mercredi 14 novembre 2012

Après *Le chant du cocon* et *Symphonie potagère*, Marine Moutou a joué devant notre jeune public la première de son nouveau spectacle *Les saisons d'Antonia*.

Deux séances, une pour la crèche et la halte garderie et l'autre pour les mamans et leurs enfants, ont permis de satisfaire 40 enfants ! Beaucoup de poésie dans ce nouveau spectacle qui s'inscrit dans un cycle, celui des saisons, Marine Moutou travaille donc actuellement sur les 3 prochains spectacles Printemps, Été, Hiver ; à découvrir bientôt... Tous les ingrédients de ces précédents spectacles étaient réunis : musique (accordéon), chant, comptines, gestuelle et décor, pour donner à chacun un moment de paix et de joie.

Merci encore et à bientôt au printemps, pour une nouvelle saison !



■ Exposition et conférence sur l'Europe des 27...

Sujet vaste mais présenté de façon claire et concise sur les 14 panneaux de l'exposition prêtée par la Médiathèque départementale de la Haute-Garonne.

Les enfants des classes de Labège ont pu la découvrir à travers un quizz de 30 questions sur l'histoire, les pays membres, les candidats, les institutions...

Les adultes, quant à eux, ont pu écouter la conférence de Geneviève Saint Hubert, secrétaire générale de la Maison de l'Europe à Toulouse, personne passionnée et passionnante ! Grâce à un exposé riche en informations, elle a réussi à nous donner des repères et un éclairage intéressant sur l'Europe mais aussi sur nos droits et nos devoirs en tant que citoyen européen ! Sans jamais entrer dans la polémique, nous avons pu échanger sur nos visions de l'Europe !

Seul bémol, l'arrivée du froid a dû décourager notre public à sortir ce soir-là !

■ Exposition « Le français par tous les temps » du 7 février au 24 mars 2013

Cette exposition dynamique évoque les origines, les nuances et les ressources surprenantes de notre belle langue : le français. Sur un mode ludique, des questions sont



soumises au lecteur qui trouvera la solution à ce petit jeu sur le dernier panneau. Prêtée par la Médiathèque départementale de la Haute-Garonne.



RAPPEL

Espace public multimedia

Un Espace Public Multimédia est ouvert à tous les adhérents de la Médiathèque avec possibilité de :

- Consultation libre internet (connexion avec votre numéro de carte lecteur et mot de passe), durée maximale : 2h par jour. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- Ateliers individuels multimédia et demandes individuelles de conseil (2 personnes maximum) à la carte, animés par Gilles Roou (exemple : photo, mail, fichier et dossier, etc...).

Sur rendez-vous jeudis de 14h à 16h et lundis de 16h à 17h30 (après inscription à l'accueil de la médiathèque)

Mail : groou@ville-labege.fr

Renseignements: 05 62 88 35 27

Site internet de la médiathèque

À PARTIR DU 15 JANVIER, NOUS VOUS INVITONS À DÉCOUVRIR NOTRE SITE INTERNET : labege.e-sezhome.fr

Pour vous connecter il faut vous munir de votre numéro de carte de lecteur : numero a00xxxx

Si vous avez un numéro a831254xxxxxa, veuillez nous le signaler, et nous remplacerons votre carte de lecteur.

Vous pourrez alors consulter le catalogue de la médiathèque, nos rubriques : coups de cœur, sélections thématiques, agenda...

Mais aussi consulter votre compte lecteur, réserver et prolonger vos prêts sous certaines conditions.

Travelling Natures : la nouvelle exposition

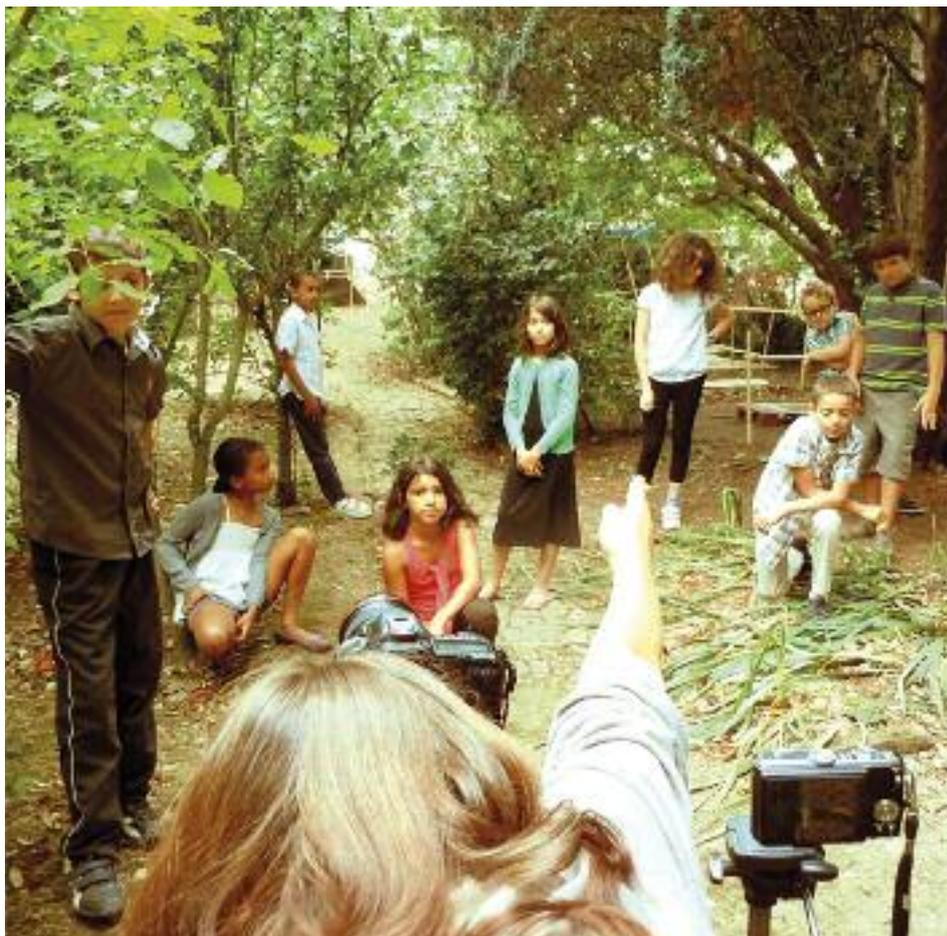
Après une série de collaborations avec des Labégeois (un groupe de jeunes l'été dernier, le Labège Football club, l'association A corps et à danse...), Jean-Paul Labro et Lyn Nékorimaté ouvrent leur exposition à la Maison Salvan.

Comme cœur d'exposition, ils proposent une œuvre numérique basée sur un principe de cartographie sonore avec lequel le spectateur peut interagir. Les sons de cette proposition sont pour partie enregistrés ici. Un peu comme si la Maison Salvan avait aspiré le territoire de la commune, en se déplaçant dans l'exposition, on se promène dans Labège.

L'exposition comporte également d'autres propositions plastiques, en particulier des œuvres vidéos renvoyant à des rituels inédits et construits de façon collaborative avec les habitants de Labège et de Penting Sari. Le film du Dancing football match pourra par exemple être découvert.

Le collectif Ding réunit Lyn Nékorimaté (artiste, plasticienne sonore) et Jean-Paul Labro (artiste multimédia et vidéo). Pour ce projet, il collabore avec Benoit Courribet (chercheur, ingénieur et musicien).

Vernissage
le 9 février de 15 h à 19 h



Retour sur TOPOS

TOPOS, proposée à la fin de l'année dernière par les artistes Mathias Poisson et Thierry Lafollie, est certainement l'exposition qui a accueilli le plus de public depuis la fondation de la Maison Salvan

Pour les artistes, il s'agissait de retranscrire des perceptions raménées du canal du Midi. Pour les partager dans l'espace d'exposition, ils ont conçu une grande structure tactile et auditive pouvant s'apparenter à une maquette

et à explorer les yeux fermés. Des promenades guidées étaient également au programme.

Retour en images sur ces différentes promenades (à l'intérieur et à l'extérieur de la Maison Salvan), les yeux fermés.



Conférence d'histoire de l'art :

6 février à 20 h 30 :
l'expressionnisme
abstrait



Rothko

Nouvelle conférence d'histoire de l'art qui traite particulièrement des œuvres de Rothko et Pollock. Si le premier privilégie les étendues colorées sereines, l'autre développe une énergie du geste.

Les artistes expressionnistes abstraits, intéressés par la gestualité dans l'art et les démarches surréalistes, s'engagent, politiquement et socialement, dans la voie du renouveau de l'art américain. Schématiquement deux voies sont à l'oeuvre : l'une, l'Action Painting, privilégie l'automatisme gestuel avec Pollock (1912-1956), De Kooning (1904-1997) et Kline (1910-1962) ; l'autre simplifie les formes en jouant sur les contrastes de teintes : Rothko (1903-1970), Newman (1905-1970). Mais tous ont en commun l'expression intérieure du peintre, la frontalité de l'œuvre.

Conférence suivante :
L'art brut,
Jean Dubuffet
le 28 mars



Espace jeunes



Le portrait



Le portrait



Les effets



Photo de rue

Stage photos : les samedis de novembre et décembre avec les conseils de Mickaël Garrigues (photographe), les jeunes ont pu apprendre les bases de la photo en travaillant autour de quatre thématiques : le portrait, le paysage urbain, les effets et la photo de rue.



Les effets



Photo de rue



Les effets



Photo de rue



Voyage à Paris

Soirée pizza : depuis le début de l'année, une petite dizaine d'ados âgés de plus de 14 ans se retrouve chaque vendredi soir autour d'une pizza. Cela a été pour eux l'occasion d'organiser ensemble un séjour culturel. Ils partiront donc à Paris du 22 au 26 avril visiter entre autres : la Cité des sciences, le Louvre, le Sacré-Cœur, la tour Eiffel ... Le groupe a également souhaité mettre en place des actions d'autofinancement. Ils seront présent dès janvier sur le marché de plein vent de Labège pour vendre des gâteaux qu'ils auront confectionnés.



Organisation du séjour

Stage graff, 12 & 19 janvier et 02 & 09 février

Vacances de Février, l'Espace jeunes sera ouvert du 4 au 8 mars

ESTACE JEUNES DE LABEGE
STAGE GRAFF

STAGE GRAFF
4 séances

Coordonnée d'une équipe,
Finalisation de l'ouvrage Espace Jeunes,
Conférence sur les photographes,
Apprentissage de l'illustration et des différents techniques de graff.

TARIF: 5€ (maximum)
50€ (maximum)

SAISON 2012-2013
SAISON 2013-2014
SAISON 2014-2015
SAISON 2015-2016

RESERVEZ VOS PLACES
N° de contact: 05 62 24 94 43
L'adresse: Espace Jeunes de LABEGE

Espace Jeunes de LABEGE Téléphone 05 62 24 94 43
Bâtiment de l'Autan Portable 06 73 60 24 94
31670 LABEGE mail: espacejeunes.labege@orange.fr

Lundi 4 mars 14h – 18h	Concours de sauter de crêpes
Mardi 5 mars 14h – 18h	A la découverte des jeux de société
Mercredi 6 mars 9h – 18h	Sortie luge et raquettes à l'étang de Lers
Jeudi 7 mars 14h – 18h	Initiation au vélo Trial
Vendredi 8 mars 10h - 16h	Repas des montagnes

Tremplin LARSEN au bikini, tu veux jouer ou aider à l'organisation, contacte-nous.

SÉJOUR HIVER

SEJOUR MULTI-SKI
* SKI / SNOW
* NEIGE

Inscriptions:
L'adresse et l'adresse de l'Autan
du 15/10 au 12/01
Échéance de 14/01 au 31/03
Journées de permanence
vendredi 14 décembre 09h-21h
Tarif maximum: 100€
Le reste d'inscription 2012
des deux parties

Séjour ski / snowboard 11-16 ans
Séjour neige 11-16 ans

Séjour à Peyragudes
Hébergement en pension complète
Du 24 février au 1er mars 2013
Places limitées

Renseignements et inscription Téléphone : 05 62 24 94 43 / 06 73 60 24 94
Espace jeunes de LABEGE mail : espacejeunes.labege@orange.fr
Bâtiment de l'Autan
31670 LABEGE

Séjour ski, il reste des places !!!
Alors si vous souhaitez skier, faire du snow ou que vous êtes débutant, contactez-nous.

LARSEN! MET-TOI AU BIKINI

Le Bikini

INSCRIVEZ-VOUS AU
TREMPIN LARSEN 2013
ET JOUEZ SUR LA SCÈNE DU BIKINI

au Bikini à partir de 14H le
6 Février 2013
GRATUIT pour les participants contre don au public

LES DOSSIERS DE CANDIDATURE SONT À REMETTRE AVANT LE 16 JANVIER 2013 AUX STRUCTURES JEUNES ORGANISATRICES!

DOSSIER DE CANDIDATURE À TÉLÉCHARGER SUR:
www.larsenzl.fr

Stage de percussions

Après les vacances d'hiver, venez-vous essayer aux percussions. L'Espace jeunes met en place un stage les samedis 16 et 30 mars ainsi que les samedis 6 et 13 avril.



Sortie rugby :

Samedi 23 mars, l'Espace Jeunes va encourager le Stade Toulousain qui affronte le Stade Français. Si toi aussi tu veux assister au match, renseigne-toi directement auprès des animateurs.



Espace jeunes - Bâtiment de l'Autan - rue de l'Autan - 31670 LABÈGE

05 62 24 94 43 ou 06 73 60 24 94

Mail: espacejeunes.labege@orange.fr

Sicoval, terre créative et solidaire

Territoire en mouvement, la Communauté d'Agglomération du Sicoval s'est dotée, en ce début d'année 2013, d'une nouvelle signature et d'une nouvelle identité visuelle.

Ce changement symbolise les mutations en cours sur le territoire : de nouvelles missions de proximité avec le transfert des services à la personne, un nouvel Agenda 21 à l'horizon 2030, une action renouvelée en faveur de l'attractivité du territoire et du développement d'une économie innovante et responsable, de nouvelles ambitions urbaines avec l'arrivée du métro à Labège-Innopolis... Le Sicoval réaffirme et valorise ainsi les valeurs profondément humaines portées par le territoire :

- la **solidarité**, qui est le fondement de notre intercommunalité : depuis près de 40 ans, le Sicoval se construit en fédérant ses 36 communes autour d'un esprit collectif,
- la **créativité**, qui est la marque de fabrique du Sicoval : pionnier en matière d'intercommunalité, il a fait de l'innovation le fer de lance de son développement social, économique et environnemental.



**TERRE CRÉATIVE
& SOLIDAIRE**

www.sicoval.fr

Protéger canalisations et compteurs d'eau contre le gel

En hiver le gel de votre compteur d'eau ou de vos tuyauteries peut entraîner des coupures d'eau, des fuites, voire des dégâts matériels importants.

■ Conseil n°1 : Comment faire pour protéger votre compteur d'eau ou vos tuyauteries ?

- Si votre compteur est situé dans un local non chauffé (cave...) : ne coupez jamais complètement le chauffage, entourez le compteur d'eau et les parties apparentes de la tuyauterie avec une gaine isolante.
- Si votre compteur est enterré à l'extérieur : calfeutrez le compteur d'eau et les tuyaux exposés avec des plaques en polystyrène. N'utilisez jamais de matériaux absorbant l'humidité comme la paille, du textile, du papier, de la laine de verre ou de roche, etc.
- Si vous avez des tuyauteries à l'extérieur (système d'arrosage...) : vidangez le

circuit et fermez le robinet d'alimentation concerné.

■ Conseil n°2 : Que faire lorsque vos installations sont gelées et que l'eau ne coule plus ?

- Coupez l'eau pour éviter toute inondation au moment du dégel.
- Dégelez votre installation : un sèche-cheveux peut suffire pour dégeler un tuyau, mais n'utilisez jamais une flamme

■ Conseil n°3 : Surveillez régulièrement votre compteur

Le compteur d'eau qui sert à mesurer votre consommation est sous votre responsabi-

lité, que vous soyez propriétaire ou locataire. Il vous incombe donc de le protéger contre tout dommage et notamment contre le gel.

Il convient de le surveiller régulièrement, et plus particulièrement à la fin d'une période de froid soutenu, afin de vous assurer de son bon fonctionnement et de détecter d'éventuelles fuites.

Pour plus d'information, contacter le Service Relation aux usagers du Sicoval au :

► N°Vert 0805 400 605

En bref...

Familles

à Énergie Positive

Jusqu'au 30 avril 2013, 100 familles dont des familles Labègeaises, participent à l'opération « Familles à énergie positive ». Objectif : réduire ses dépenses énergétiques d'au moins 8 % grâce à des gestes simples et sans affecter son confort.

Ces familles volontaires sont accompagnées par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Soleval. L'opération se terminera par une remise de prix. Les participants parviennent en général à 12 % d'économie d'énergie (soit un gain de 200 environ sur l'année) ! Le Sicoval est la première Communauté d'Agglomération de la Région Midi-Pyrénées à proposer cette opération.

Charte de sécurité et de prévention

Le 12 décembre dernier, les membres du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) du Sicoval et leurs partenaires (État, Conseil Général de la Haute-Garonne) ont signé la nouvelle charte de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Conclue pour trois ans (2012-2015), elle se décline en 5 thématiques :

- Prévention des conduites à risques et citoyenneté,
- Prévention et sécurité routières,
- Vivre-ensemble et cadre de vie,
- Prévention des atteintes aux biens et sécurité,
- Justice de proximité, accès au droit et aide aux victimes.

Le CISPD est désormais présidé par Christophe Lubac, maire de Ramonville-Saint-Agne.

L'Innopole labellisée Très Haut Débit !

Le parc d'activités de Labège-Innopole est devenu le 1^{er} parc de la région Midi-Pyrénées à obtenir le label d'État « Zone d'Activités Très Haut Débit ». Ce label récompense les zones d'activités ayant une offre concurrentielle de services de connexion Internet sur fibre optique de débit supérieur ou égal à 100 Mbit/s. Labège-Innopole a été récompensé pour son réseau à très haut débit Cléo (boucle de 50 km qui permet de relier les principaux parcs d'activités du territoire), l'un des premiers réseaux sur fibre optique en déserte multipoints. Le cœur du réseau est hébergé à l'Hôtel Télécom qui accueille notamment Coval Networks, chargé d'assurer la conception, la réalisation et l'exploitation de Cléo pour le compte du Sicoval.

Associations

Créations

> STATION BLISS 31 (SBS31)

Objet : favoriser les rencontres entre personnes majeures exclusivement afin de développer entre elles toute nature d'échanges, culturels, de loisirs ou soirées à thèmes avec buffet avec animation dansante dans une ambiance festive, quelles que soient la forme ou le contenu des échanges, dans le strict respect de l'opinion de chacun et de la libre adhésion des personnes aux activités communes ; pour réaliser le but qu'elle s'est ainsi fixé, l'association peut recourir à tous les moyens et à toutes actions appropriées, faire notamment les acquisitions nécessaires y compris immobilières ; établir tous contrats et entreprendre toutes initiatives qui permettent de réaliser l'objet qu'elle s'est donné.

Siège social : appartement 11, 2 allée de la Pomarède, 31670 Labège

Date de la déclaration : 5 novembre 2012

Date de parution : 17 novembre 2012

> KASNO'A7

Objet : gestion de la cafétéria de l'école INP-ENSIACET ; organisation de soirées à thèmes au cours de l'année et des activités (jeux, goûters et autres) en plein air, destinées aux élèves de l'école.

Siège social : appartement 2007, 395 rue du Colombiers, 31670 Labège

Date de la déclaration : 15 novembre 2012

Date de parution : 24 novembre 2012

> L'A7RISE (SUR LE GÂTEAU)

Objet : liste candidate pour l'élection du bureau des élèves (BDE) de l'École Na-

tionale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques et Technologiques (ENSIACET) de Toulouse

Siège social : Campus de Bissy - Bâtiment C - Appartement 326, 60 rue de Tours, 31670 Labège

Date de la déclaration : 13 novembre 2012

Date de parution : 24 novembre 2012

> PUMAS FOOTBALL AMERICAN UNIVERSITAIRE

Objet : financer tout acte ou équipement nécessaire à la pratique du football américain ainsi que développer cette discipline dans le milieu universitaire.

Siège social : Jardin des sciences, appartement 107B, 227 avenue la Pyrénéenne, 31670 Labège

Date de la déclaration : 12 novembre 2012

Date de parution : 24 novembre 2012

> SPA7 MOUNTAIN BDE POUR L'ÉCOLE DE L'ENSIACET

Objet : organiser des activités extrascolaires telles que les soirées étudiantes, l'accueil des nouveaux élèves, des rencontres sportives, des événements culturels, ainsi que des forums. L'association participe grandement à la vie de l'INP ENSIACET en général.

Siège social : résidence Bissy Bâtiment B - appartement 181, 60 rue des Tours, 31670 Labège

Date de la déclaration : 23 novembre 2012

Date de parution : 8 décembre 2012

> ROBOTICS PLACE

Objet : le développement de la filière Robotique de Midi-Pyrénées (le terme Robotique étant pris au sens large du

terme ; elle agira notamment dans les domaines suivants pour le secteur de la robotique : mettre les entreprises régionales sous la bannière commune, faire émerger des start-up, accompagner les entreprises dans leur croissance, favoriser le développement économique par l'innovation et la recherche, rechercher de nouveaux marchés, développer les relations internationales, animer la filière locale, développer l'intelligence économique, aider les entreprises dans leur ingénierie financière, développer les partenaires, entretenir les relations avec les institutions, faire du marketing commun.

Siège social : Prologue, 815 la Pyrénéenne, 31670 Labège

Site internet : <http://www.robotics-place.com>.

Date de la déclaration : 12 octobre 2012

Date de parution : 20 octobre 2012

Modification

> SAINT ORENS BADMINTON (SOBAD)

Nouvel objet : développer et favoriser par tous les moyens appropriés, la pratique, l'enseignement et la promotion du badminton ; pratiquer les activités physiques et sportives pour les personnes handicapées physiques, mal-voyants et sourds.

Siège social : 12 rue de la Grisolle, 31650 Saint-Orens-de-Gameville

Transféré, nouvelle adresse : 198 rue Max Planck, 67189, 31671 Labège Cedex

Site internet : <http://www.sobad31.com/>

Date de la déclaration : 22 novembre 2012

Paru le : 1^{er} décembre 2012

ACCUEIL À LABÈGE

Découverte des Vins



■ Lundi 19 novembre

Nous avons voyagé dans le sud de la France mais aussi en Australie grâce à une dégustation dont le thème était le cépage Syrah.

■ Le 17 décembre

Nous avons continué nos voyages cette fois-ci du côté du Portugal avec d'excel-

lents vins blancs et des portos sans oublier les accompagnements typiques de ce pays.

■ Pour cette nouvelle année 2013

Nous aurons 10 séances de dégustations (dont 2 dînatoires) dont voici un aperçu des thèmes : Vallée de la Loire, St-Emilion, Alsace, Médoc, Australie-Afrique du sud, cépage : viognier, le bourguignon et ses

vins, le tajine et ses vins, etc... Nous vous rappelons que les séances ont en principe lieu le 3^e lundi de chaque mois à 20 h 15, Bâtiment Clémence Isaure (salle club Amitié) à 20 h 15.

Elles consistent en une discussion autour des vins avec des accompagnements sélectionnés avec attention, le tout dans une grande convivialité. *Suite ci-contre p. 27*

ACCUEIL
À LABÈGE

Panneau d'annonces de l'Autan

Le panneau d'annonces situé devant le bureau de tabac du centre commercial de l'Autan a été actualisé.



vosre demande a abouti afin que nous la retirions de l'affichage.

L'Association l'Accueil à Labège qui gère ce panneau se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui ne correspondent pas aux rubriques indiquées.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez téléphoner ou laisser un message à l'Accueil au 05 62 24 41 63, nous vous rappellerons dans les plus brefs délais.

Maryse Marty



L'Association l'Accueil à Labège présente tous ses meilleurs vœux aux habitants de Labège.

Les annonces sont réservées aux échanges de particulier à particulier.

Elles sont divisées en 4 rubriques :

- immobilier : achat, vente, location
- mobilier : achat, vente
- véhicules et deux roues : achat, vente
- services : offres, demandes.

Pour que votre annonce soit affichée sur ce panneau, il vous suffit de la glisser dans la boîte aux lettres prévue à cet effet et située sous le panneau;

Nous vous demandons de bien vouloir dater vos annonces et de nous prévenir si

■ Dates et thèmes des 2 prochaines séances :

Le lundi 21 janvier 2013 à 20 h 15

Dégustation ordinaire : la vallée de la Loire

Le lundi 18 février 2013 à 20 h 15 :

Dégustation dînatoire : le bourguignon et ses vins

N'hésitez pas à venir découvrir nos activités. Pour cela il vous suffit de vous présenter à l'une de nos séances avec toutefois une inscription préalable pour les dégustations dînatoires.

Les frais de participation sont de 8 € pour les dégustations ordinaires et de 16 € pour les dégustations dînatoires. L'adhésion à l'Accueil de 10 € par an étant obligatoire.

Le secrétariat de l'Accueil à Labège, allée de la Croix-Rose (derrière la salle des fêtes), est à votre disposition pour toute information complémentaire et pour les inscriptions pendant les permanences :

le lundi de 17 h 30 à 19 h, le mercredi et le jeudi de 14 h à 16 h, tél. 05 62 24 41 63 ou par mail au contact suivant :

Tremplin Larsen 2013

Grande première : il se déroulera cette année au Bikini, l'après-midi du 6 février 2013 (entrée libre et gratuite). Les jeunes groupes du territoire sicovalien sont invités à remplir leur candidature en allant sur le site www.larsen31.fr et à le retourner par courrier à Assaut Musical - Maison municipale - rue de la Croix Rose - 31670 Labège ou par mail à contact@assautmusical.com avant le 16 janvier 2013.

Les conditions pour participer sont les suivantes :

- les jeunes musiciens doivent avoir entre 11 et 20 ans et comprendre dans leur groupe au moins un membre mineur et un résidant sur le territoire du Sicoval
- pouvoir jouer 15 minutes sur scène
- avoir une autorisation parentale (pour les mineurs)



EIMSET

Préparation de l'anniversaire

Après la pause de Noël, tous les élèves, professeurs et parents de l'EIMSET se sont remis au travail afin de vous faire vivre de beaux moments musicaux aux mois de mars et avril 2013 ! N'oubliez pas de noter sur vos agendas ces dates qui vous permettront de découvrir les diverses facettes de notre école de musique :

■ Vendredi 15 mars à 19 h 30
et samedi 16 mars à 16 h 30

Les ensembles instrumentaux et vocaux vous accueilleront à Entiore pour vous faire vivre des interprétations allant de Vivaldi à Thunderstruck en passant par Dvorak, *Il était une fois dans l'ouest*, *Las ketchup*. Le tout ponctué par les interventions de 2 enfants narrateurs qui vous raconteront la construction de l'école de musique ! **Moments à ne pas manquer. N'hésitez pas à réserver vos places à partir du 4 février.** Contact : 05 62 24 45 10.



■ Samedi 13 avril à 18 h 30
et dimanche 14 avril à 17 h
à St Pierre des Cuisines

■ Vendredi 19 et samedi 20 avril
à 20 h 30 à Diagora Labège

Tchikidan réunira 180 élèves de l'EIMSET et 70 du Conservatoire de Toulouse afin de vous faire vivre un moment musical autour de la langue dogorienne interprétée par des chœurs d'enfants et un orchestre symphonique. La billetterie sera ouverte à partir du 18 mars.

Ces concerts réuniront 250 jeunes musiciens et choristes sous la direction de Jean Guy Olive, chef d'orchestre aux Conservatoires de Toulouse et Blagnac, qui transmet à tous nos jeunes sa passion pour la musique.

Afin de vous familiariser avec Tchikidan, voici sa légende et n'hésitez pas, si le coeur vous en dit, à taper Tchikidan et à écouter des extraits musicaux sur internet.

Vous pouvez aussi consulter notre site : eimset.com !



La légende « Tchikidan »

On raconte qu'une troupe populaire aurait « monté » un spectacle joué, chanté et dansé par des enfants, retraçant l'histoire énigmatique du nomadisme dogorien.

Voici, récupérés dans le fameux manuscrit Proszeczniak et arrivés par transmission orale, quelques-uns de ces chants. Leur caractère narratif et « théâtral » donne une idée de ce que pouvait être ce genre opératique populaire. Une affiche retrouvée récemment témoigne du titre du spectacle et du fait que des représentations publiques ont eu lieu. Auparavant Tchikidan était le nom d'une grande fête annuelle dogorienne où les enfants avaient tous les droits. Ils pouvaient, à cette occasion, exprimer leurs souhaits et vœux pour les saisons à venir. Si ce n'était pas une fête laïque, on pourrait l'associer aux fêtes de Noël de notre société. Ces sept jours de fête étaient rythmés, comme toujours chez les dogoriens, par des chants et très souvent par la danse.

Nous vous souhaitons nombreux près de nous afin de venir encourager tous ces jeunes musiciens et chanteurs !

DÉLIRES
D'ENCRE

2013, une année riche en aventures !

L'association Délires d'encre vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2013 pour de nouvelles histoires avec au programme :

■ Le Festival Scientilivre

du 17 au 20 octobre sur le thème du corps humain à Diagona Labège.

■ Le Festival Terre d'ailleurs

du 20 au 24 novembre au Muséum de Toulouse sur le thème du voyage et de l'animal.

■ Le Circuit des Sciences

avec Planète Sciences et les Petits Débrouillards pour des animations scientifiques itinérantes qui ne s'arrêtera peut être pas très loin de chez vous.

- Des après-midis ou des semaines d'animations scientifiques dans les établissements scolaires, les centres de loisirs, les CE d'entreprises...
- D'autres projets en plein développement !

■ Stage Science et lecture

Le premier rendez-vous à noter pour nos scientifiques en herbe est le mini-stage sciences et lecture. Il se déroulera pendant les vacances de cet hiver du 4 au 8 mars sur le thème « Mission Océans », pour les 7-11 ans. Renseignement et inscriptions auprès de l'association ou sur notre site. Le mini-stage se déroule dans le local atelier de l'association, dans Labège village derrière les terrains de tennis. Accueil possible de 8 h 30 à 17 h 30.

Pour nous contacter ou pour monter un projet avec l'association :
contact@deliresdencre.org
 05 61 00 59 97
www.deliresdencre.org
 et sur Twitter et Facebook
 Bonnes fêtes à tous !



DANCE
CLUB

Meilleurs vœux 2013

La danse en couple avec le Dance Club de Labège, chaque année à partir de la mi-septembre, salle des fêtes ou salle du Cammas.

La danse, c'est la mise en place de deux individus qui fonctionnent en harmonie ensemble. Le but n'est pas de reproduire des pas d'une manière robotisée, mais dans un mouvement dansant, fluide, rythmé sur la mélodie.

L'apprentissage se fait en cours du soir, par niveau, pour les danses de salon. Les danses sont enseignées progressivement et répondent aux attentes du moment : salsa, valse, tango, rock...
Le plus de l'association : un cours de

Zumba mixte, les mercredis de 12 h 30 à 13 h 30.
 Mais la danse évolue, ce qui nous incite chaque mois à organiser un cours d'approfondissement... autant de découvertes qui font aimer la danse en couple.



■ Soirée d'entraînement

Apprendre c'est bien, maîtriser c'est mieux ! Pour y arriver, la pratique régulière est une nécessité. Participez à nos prochaines soirées d'entraînement, ouvertes à tous, les samedis 12 janvier, 16 février, 16 mars, 13 avril et 4 mai, sans oublier notre temps fort de l'année, samedi 1 juin, 17^e Nuit de la Danse. À vos calendriers...

Pour mieux connaître le Dance Club
 site internet : danceclubdelabege.fr
 Vous pouvez aussi appeler au
 06 14 83 72 45

DANSE DE LABÈGE

Une création originale

L'association est ravie de vous proposer « des P... dans la mer ?! » spectacle pour les 3 à 11 ans et tous ceux qui ont gardé leur âme d'enfants ! Création de Mariannick Hourtané.

Mariannick est professeur de danse à Labège depuis de nombreuses années, c'est donc tout naturellement qu'elle souhaite partager cette création ici. Elle remercie la municipalité de la confiance qui lui est accordée. Enseignant la danse pour tous les âges, elle dispense sa propre méthode de gymnastique sensorielle. Elle fonde le centre artistique et culturel « l'Ecole des sens » à Castelnau d'Estrétefonds et en assure la direction artistique et pédagogique. Puis elle crée la compagnie « 3 pieds2dans' » pour dire, montrer, dénoncer, et rendre la danse encore plus accessible à tous. Elle est chorégraphe-interprète pour la compagnie « Le CréActeur » pour la pièce « Tu me plais ».

L'association Danse de Labège vous souhaite beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour cette nouvelle Année.



Dimanche 17 avril à 16 h 30 à la salle des fêtes de Labège. Réservation : 06 20 08 19 44. Tarif unique : 5
Nous vous y attendons nombreux !



L'histoire :

La mer, la plage,

Lieu de détente, de jeu, d'insouciance

Pourquoi ne pas devenir une sirène le temps d'un rêve ?

Jouer avec le sable, les seaux, les pelles, les coquillages, le bruit des vagues, les poissons...

Mais on ne trouve pas que des poissons dans cette mer ; au fait, et le papier de bonbon et la bouteille vide... hem hem)

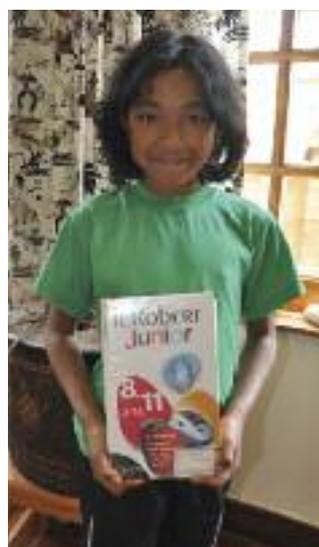
Un regard humoristique sur un geste simple du quotidien : utiliser les poubelles !

AUTOUR DU LIVRE

La collecte au profit des enfants de Madagascar

Dimanche 2 décembre, ADL était présent à la bourse aux livres et aux jouets de Labège ; la recette sera versée au projet de construction d'un bâtiment avec deux classes dans une zone rurale de Madagascar. 500 ont été collectés soit environ un tiers de la somme totale nécessaire pour achever le bâtiment. Une seconde bourse sera organisée comme tous les ans en mai au moment du vide-grenier.

Vous pouvez tout au long de l'année continuer à déposer vos livres à la médiathèque.





■ Rencontre avec l'auteure Marie Didier

Marie Didier est connue du grand public pour son œuvre et son talent d'écrivain. Exerçant son métier de médecin gynécologue à Toulouse, elle se définit comme une militante engagée aux côtés de tous les déshérités.

Contre-visite, son premier livre, est publié chez Gallimard en 1988. Puis vient *La Bouilloire russe* qui décrit le journal d'un médecin atteint du cancer.

Dans *La Mise à l'écart* en 1992, elle décrit l'immense douleur d'une femme quand meurt l'amour. Son premier prix est obtenu en 2006 avec *Dans la nuit de Bicêtre*, qui est son sixième ouvrage.

Elle obtient le prix Jean Bernard qui est décerné par l'Académie de médecine.

En 2008 elle publie chez Gallimard *Morte saison sur la ficelle*.

Son dernier livre est *Le Veilleur infidèle* paru en 2011.

Vendredi 15 février 2013

soirée découverte

avec Marie Didier, médecin et écrivain
médiathèque de Labège
entrée libre

■ Le cercle de lecture

Ouvert à toute personne de l'association. Cela se passe de 20 h 15 à 22 h à la maison Segon, place Saint Barthélémy à Labège. Le principe est le suivant : chaque participant au cercle choisit un livre du thème retenu collectivement et vient en parler...

Les prochaines séances :

- Le 17 janvier 2013, thème : l'œuvre de Marie Didier

- Le 22 février 2013, thème : les romans scandinaves
- Le 22 mars 2013, thème : les romans philosophiques
- Le 19 avril 2013, thème : la famille

■ Quelques infos supplémentaires

- La soirée irlandaise se prépare : elle aura lieu le 8 juin 2013 à la salle des fêtes sur le même principe que notre « soirée marocaine » en 2012, et notre « soirée grecque » en 2011. Affaire à suivre...
- Les lectures aux pensionnaires de la maison de retraite de Labège se poursuivent.

Pour en savoir plus sur ADL :
<http://autour.du.livre.free.fr/>
Contact :
autourdulivre.labege@gmail.com

BADMINTON

Une fin d'année bien remplie

■ La troisième édition du tournoi « Jeunes et Vétérans »

Les 24 et 25 novembre, ce sont 24 clubs qui ont été accueillis au gymnase « L'Europe » pour notre tournoi, désormais célèbre sur le quart Sud-Ouest de la France. 130 joueurs et joueuses se sont affrontés pendant deux jours, dans une ambiance sympathique et conviviale, sous la responsabilité du juge arbitre officiel de la Fédération Xavier Bohard.

Notre joueur Labègeois, Martin Gelder, Junior classé D4, a été sacré vainqueur de sa catégorie en simple. Toute l'équipe d'organisation peut être satisfaite du succès une fois de plus rencontré.

■ Les 10 heures du badmintHon

Le 9 décembre, BAD A LABEGE organisait pour la première fois les 10 heures du badmintHon au profit du TélétHon, à l'initiative de notre Capitaine d'interclub, Laetitia Lecou. Grâce à l'implication de nos bénévoles, qui répondent toujours présents lorsqu'il s'agit de mettre le badminton au service des autres, cette journée a été placée sous le signe de la solidarité.

Les différentes activités (tournois parents-enfants, tournois surprises, jeux vidéo de badminton, fil rouge, divers défis, démon-



stration de zumba par la Clé d'Echanges d'Escalquens, intervention de l'Institut Toulousain d'Ostéopathie de Labège) ont permis de reverser 500 € pour les malades. Un grand merci à tous pour votre participation et plus particulièrement aux coordi-

inateurs de l'AFM TELETHON de notre secteur qui n'ont eu de cesse de nous aider, de nous encourager et de contribuer au succès de cette belle journée.

Prochain tournoi national seniors les 23 et 24 mars 2013.

Toute l'équipe de BAD A LABEGE vous souhaite une excellente année 2013.

Contact : Myriam de Faveri
Présidente BAD A LABEGE
badalabege@orange.fr
06 88 55 38 11



LABÈGE FOOTBALL CLUB

- Une saison démarrée sur les chapeaux de roue avec plus de 120 licenciés.
- Une équipe dirigeante élargie.
- Arrivée d'un nouvel entraîneur senior et de joueurs adultes (2 équipes défendent dorénavant nos couleurs !)
- Pérennisation de l'équipe vétérans (invitation lancée à tous les joueurs labégeois de 35 ans et plus...)
- Un spectacle de jonglage apprécié des enfants s'est déroulé le 18 décembre à la salle des fêtes, suivi d'un buffet froid amené par les familles

■ À vos tablettes

- Vente en ce début d'année du calendrier du club, à l'effigie des enfants et équipes du LFC
- Loto du club programmé le vendredi 1^{er} février, avec de nombreux lots à la clé
- Tournoi de fin d'année début juin !

Matches tous les WE sur toutes les catégories - venez nous encourager !

Merci à tous pour le travail réalisé
Très belle année !

La vie du Club



« Ma vie et ce jeu merveilleux »

éditions Robert Laffont, 1978

Peut-être le Père-Noël vous aura t-il aussi apporté ce bel ouvrage, au pied du sapin le 24 décembre dernier ... Pelé, le roi Pelé, un nom, un titre qui symbolisent le football, la réussite extraordinaire de ce joueur qui a marqué à lui seul 1 260 buts, remporté 3 fois avec l'équipe nationale du Brésil la coupe du monde de football. On y découvre l'irrésistible ascension de ce gamin, qui a commencé à jouer au football en tapant, pieds nus, sur une

chaussette bourrée de papier ou une boîte de conserve, et qui, une fois devenu le footballeur considéré par ses pairs comme le plus grand de l'histoire, a eu la volonté d'entreprendre des études et d'obtenir des diplômes universitaires. Pelé laisse l'image d'un joueur complet aux qualités techniques et physiques hors-normes. Rapide, doué d'une incroyable détente verticale (comme sur le but inscrit de la tête en finale de la Coupe du monde 1970), le brésilien jouissait d'une aisance technique sur le terrain qui le faisait passer pour le meilleur de son époque. Il était capable de réaliser les gestes les plus techniques avec une très grande facilité. Il était aussi capable



d'en réaliser beaucoup et régulièrement. En 1958 comme en 1970, il tenta et réussit des gestes d'anthologie.

Néanmoins, si Pelé est considéré par beaucoup comme le meilleur joueur de tous les temps, c'est surtout grâce à son impact sur le football toutes époques confondues avec des performances et de nombreux records restés inégalés jusqu'à ce jour. De ses débuts professionnels à 16 ans à sa retraite internationale, Pelé a pratiquement éclipsé tous les autres joueurs de son époque, même au niveau de la précocité (plus jeune marqueur en coupe du monde, gagnée à 17 ans, et plus jeune buteur de l'histoire de cette compétition).

Le 5 mars 1961, il marque le « plus beau but de l'histoire du Maracanã » (selon l'inscription d'une plaque commémorative au pied de la tribune d'honneur du stade), lors d'un match entre Fluminense et Santos et devant 120 000 spectateurs. Pelé remonte seul le ballon sur 70 mètres et élimine sept joueurs. Il marquera le but en prenant le gardien de Fluminense à contrepied avec une frappe liftée. Même les spectateurs de Fluminense, battu 3 à 1, viendront embrasser Pelé, à la fin du match. Mais selon lui, le plus beau but a été marqué au stade Rua

Javari lors d'une rencontre du championnat de São Paulo contre la Juventude le 2 août 1959. Il partit du début du cadre du gardien, il loba successivement quatre adversaires dont le gardien, sans permettre au ballon de toucher le sol, et termina cette action de toute beauté par une tête. Pelé marquera d'une empreinte indélébile la sélection brésilienne de 1957 à 1971 (La Seleção). Une carrière exceptionnelle essentiellement passée dans un seul club : Le Santos FC (19 saisons). Fait remarquable et rarissime de nos jours... qui fait de lui un exemple de part sa carrière et ses performances sur les terrains du monde entier.

À la même époque, Martin Luther King, Jr. prononce un discours célèbre le 28 août 1963 devant le Lincoln Memorial à Washington durant la marche pour l'emploi et la liberté : « *I have a dream* ».

Aujourd'hui à notre tour faisons un vœu, un rêve pour le football à offrir à nos enfants : un football exemplaire, désintéressé, dénué de toutes enjeux financières, où amitié, solidarité, esprit d'équipe priment sur toutes autres considérations. Abnégation, don de soi, partage et solidarité doivent rester les valeurs véhiculées par notre club.

SOLHANDI

Appel à dons

SolHandi œuvre actuellement au Maroc. Elle travaille sur deux projets de centres de qualification et de soins pour personnes handicapées. Le premier a commencé ses activités en septembre.

Le deuxième d'un coût de 110 000 dont 55 000 à la charge de Sol-Handi, est au stade de l'étude. Sol-Handi a déjà réuni 32 000 sur ce projet. En cette fin d'année et en ces temps difficiles, malgré tout, nous lançons un **Appel à dons**. Les dons sont défiscalisables à 66%.

Pour information : avec 100 nous payons une personne pendant 1 mois à Todgha El Oulia. Tout en aidant les personnes handicapées, nous créons aussi des emplois, et c'est aussi de notre intérêt de maintenir les populations sur place.

Vous pouvez faire votre don à SolHandi, 10 rue des Pyrénées 31670 Labège ou par Paypal sur le site <http://solhandi.fr>



Cours de japonais



L'association Franco Japonaise a été fondée en 2005 avec pour but de créer une école japonaise pour les enfants possédant la double culture française & japonaise (issus de couples mixtes en général). Depuis l'association s'est ouverte à toute personne intéressée par la culture et la pratique du japonais.

Des événements liés à la culture japonaise sont organisés 4 à 5 fois par an (pic-nique sous les cerisiers, fête autour de la fabrication de gâteaux de riz, etc). C'est l'occasion de découvrir la culture japonaise et de rencontrer des japonais venus de toutes les régions du Japon.

Pour les personnes souhaitant s'initier au japonais ou améliorer leur niveau à Labège, l'association propose des cours du soir. D'autres disciplines sont aussi enseignées (cuisine japonaise, cérémonie du thé, etc.).

Tous les cours sont donnés par des professeurs japonais expérimentés. N'hésitez pas à nous contacter pour connaître la liste des cours et les places disponibles.

Contact :

e-mail : af31jt@gmail.com

<http://afjt.web.fc2.com/html/cours.html>

Tél. : 06 18 70 58 57 (Junko)



Stop au gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire se définit par le fait de jeter des produits qui auraient pu être consommés.

Selon une étude britannique parue fin 2009, les déchets irréductibles (coquilles d'œuf, os...) ne représentent que 18 % de la nourriture mise à la poubelle ; le reste est évitable, notamment en gérant mieux les denrées achetées ou en les accommodant différemment.

Les enjeux sont éthiques, environnementaux et économiques. En effet, alors que 1/7^e de la population ne mange pas à sa faim dans le monde, 1/3 de la production mondiale n'est pas consommée. En France, 20 kg/personne/an de denrées alimentaires finissent à la poubelle, dont 7 kg de produits encore emballés.

Des chiffres d'autant plus alarmants que de plus en plus de familles françaises ont recours aux banques alimentaires qui dis-



tribuent 124 kg de nourriture/personne/an. Les chaînes de production consomment en outre beaucoup d'énergie et d'eau : 16 000 litres pour fabriquer 1 kg de viande rouge. Jeter la nourriture revient ainsi à gaspiller les ressources naturelles et à émettre des gaz à effet de serre pour rien : on estime qu'un repas en produit en moyenne 3 kg. Achetés inutilement, ces aliments devenus ordures ménagères génèrent enfin des dépenses pour leur collecte et leur traitement.

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets visant une baisse de 7 % de la production d'ici 5 ans, le Sicoval a fait du gaspillage alimentaire un de ses axes principaux de travail.

■ Pistes pour agir

Acheter malin :

- Faire une liste de courses en fonction de ce qu'il reste chez soi et des quantités réellement nécessaires ;
- Éviter les offres promotionnelles en gros conditionnements, si elles ne correspondent pas à des quantités qui seront consommées dans les délais ;
- Acheter en vrac et au détail pour adapter les quantités aux besoins ;
- Acheter les denrées périssables régulièrement et en petites quantités.

Cuisiner astucieux :

- Accommoder les restes ;
- Adapter les quantités cuisinées aux besoins réels. Conserver intelligemment.
- Veiller au respect des règles de conservation des produits ;
- Congeler ce qui a été cuisiné en trop ;
- Organiser le réfrigérateur et les placards, en mettant les produits les plus anciens devant ;
- Contrôler les dates de péremption.

« Le goûter »

Un moment où la journée se raconte en famille ou entre copains, où le plaisir de se retrouver est aussi important que celui de déguster un délicieux chocolat chaud ! Pourtant, cette simplicité de moments devient un vrai casse-tête quand on doit faire rimer équilibre et envie de l'enfant. Complicé, vraiment ?

■ 2 à 3 composants

Concevoir un goûter, c'est d'abord connaître les raisons de son importance chez un enfant. Il permet de compléter les autres repas de la journée et participe donc à la croissance des enfants. Il permet également d'assurer un apport énergétique après quelques efforts intellectuels et/ou physiques. Pour cela, il est équilibré lorsqu'il apporte calcium et sucres lents, ou plus simplement, un laitage et un produit céréalier. Un fruit peut s'ajouter aux 2 précédentes composantes pour ces qualités rassasiante, hydratante et son apport en

fibres et vitamines. Enfin, comme le goûter est le moment plaisir de la journée, un produit sucré a tout à fait sa place aux côtés des 2 ou 3 autres composants.

■ Ni trop tôt, ni trop tard

Le goûter est censé « couper » l'après-midi afin de tenir jusqu'au repas du soir. En conséquence, pris trop tôt (moins de 3 h après le repas de midi) et sans réelle faim ni besoin physiologique, ou trop tard (moins de 2 h avant le dîner), le goûter perd de son intérêt et surtout peut devenir délétère pour l'enfant : multiplication des



prises alimentaires, perte des sensations de faim et de l'appétit pour les repas principaux... dérégler en quelques sortes l'équilibre fragile de l'alimentation quotidienne.

■ 1 seul goûter par jour... à adapter

Il est très facile de multiplier les goûters : à l'école pendant la récréation, puis en sortant à la fin de la classe et en arrivant à la maison avant de commencer les devoirs. Or, le diététicien, mais également les autorités sanitaires, parlent bien « du » goûter. Grignotage ou simple adaptation temporelle ?

Le goûter peut être consommé en plusieurs fois, à condition qu'il reste cohérent. Par exemple, un goûter Pain + Chocolat + Lait + Compote, le pain et le chocolat peuvent être pris à l'école, le lait et la compote à la maison. Pas de « doublons » de goûters, juste une adaptation et une gestion du temps.

■ Quelques exemples de goûters

C'est bien connu, le Pain + Chocolat est savoureux, assez pratique, peu coûteux, il peut aisément se compléter d'un laitage pour répondre à l'équilibre tant souhaité. Avec environ l'équivalent d'un morceau de sucre traditionnel, il répond parfaitement au prérogative de l'équilibre nutritionnel et du plaisir partagé.

Pain + confiture + yaourt,
Chocolat au lait + biscottes,
Pain + fromage + jus de fruit(s)... sont autant de goûters agréables et pour certains facile à mettre dans les cartables pour la fin des cours.

■ Praticité et goût, attention aux pièges !

Des biscuits et gâteaux, ce sont la majorité des goûters des enfants. « Oui, mais » ! 2 petits-beurre qui apportent moins d'un morceau de sucre et un sachet de 6 mini-biscuits fourrés au chocolat qui en apportent 3, il y a une différence non négligeable. Un autre exemple ? Une barre de chocolat type Kinder maxi : plus de 2 morceaux de sucre. En apport en calcium, c'est 4 fois

moins qu'un verre de lait. Les sucres lents sont alors absents.

Ces produits sont gustativement appréciés et pratiques. Au quotidien, ils ne correspondent pas forcément aux impératifs de croissance, sans parler du budget « goûter » qui est alors alourdi.

Quand la diététicienne s'en mêle, le goûter rime avec équilibre, économie, praticité... bref, autant de caractéristiques importantes aux yeux du professionnel de la nutrition qui redonnent tout son sens à ce repas enfantin !

*L'équipe d'Elanice Diététique
(Annie Roques et Marine Recasens,
Diététiciennes Nutritionnistes)*

Installation de composteurs

à la résidence étudiante Le Colombier

Le vendredi 14 décembre, à 14 h 30, M. Lavigne, Maire de Labège, et M. Saleil, président de la commission collecte, traitement et valorisation des déchets du Sicoval, étaient présents à l'inauguration de composteurs collectifs installés à la résidence étudiante Le Colombier, en pied d'immeuble. Cette opération conduite en collaboration avec le gestionnaire de la résidence a été montée avec une majorité de résidents qui se sont montrés favorable à l'opération et se sont engagés à utiliser les composteurs. Un accord a par ailleurs été conclu avec les jardins familiaux pour que le compost généré soit utilisé par les jardiniers de ces jardins.



MAISON DE RETRAITE

Nouvelles et projets

■ Journée orange

Le mercredi 31 octobre, la Résidence s'est transformée en manoir hanté où sorcières, diables, chauves-souris et autres créatures s'étaient donné rendez-vous pour célébrer la traditionnelle « Journée orange ». La fête a débuté par un buffet où rivalisaient citrouilles et autres amuse-bouches sur des tons d'orange et noir. Le déjeuner décliné dans les mêmes tonalités a mis un peu de couleur et de frayeur dans les assiettes, ce qui n'a pas été pour déplaire aux résidents ! Dans l'après-midi des petits monstres gourmands sont venus chercher des friandises, généreusement distribuées par les aînés qui se sont eux aussi régalez.



■ Projets avec le CLAE

L'équipe du CLAE et l'équipe d'animation de la résidence ont élaboré de nouveaux projets communs pour l'année scolaire en cours.

Diverses activités sont programmées : en décembre, ces échanges porteront sur le thème des « jeux de société ». Courant février, enfants et aînés se retrouveront pour déjeuner et élaboreront ensemble le goûter de l'après-midi lors d'ateliers « pâtisserie ». Dès l'arrivée du printemps,

les deux publics se retrouveront sur le thème du jardinage et prévoient d'implanter un jardin potager dans le parc de la résidence.

■ Échanges avec la Maison Salvan

Quelques résidentes entourées par l'ergothérapeute et les animatrices se sont rendues à l'espace culturel le mercredi 28 novembre. Cette visite leur a permis d'expérimenter le parcours tactile, sonore et graphique des explorations pédestres réalisé par les artistes Mathias Poisson et Thierry Lafollie. Les résidentes se sont laissées



guidées sans appréhension et ont suivi le parcours qui leur était proposé tout en ressentant cet espace chacune à leur manière. Cette découverte a été source de plusieurs impressions et interprétations : ondulations, vis, cailloux, calme ; sérénité mais toutes se sont prêtées au jeu et, à leur âge, c'était déjà un vrai challenge ! À la suite de cet échange c'est Lise Mazin de la Maison Salvan, qui à son tour est venue à la résidence pour présenter l'œuvre livre de J.-Luc Moulène intitulée « Feneautrigues ». Les résidents ont traversé les pages de ce livre dédié à un lieu-dit



dans le Lot à la manière d'une errance spontanée. Ils ont ainsi cheminé ensemble aux détours de ses illustrations et ont livré leurs perceptions. Ce rendez-vous culturel a permis au mari d'une de nos résidentes, lui-même auteur d'un livre intitulé « *Ma résistance* », qui a vécu dix-sept ans et neuf mois au sein de cette même région, de partager avec nous ses souvenirs qui ont ravivés beaucoup d'émotions.

■ Les 108 ans de M^{me} Breban

M^{me} Breban a toujours la primeur de débiter les festivités du dernier mois de l'année et c'est avec plaisir qu'elle a pris part à la célébration de ses 108 ans le mercredi 5 décembre. La Résidence a organisé un repas dans une salle à manger privée dédiée à ces instants privilégiés. C'est, entourée de la direction et de quelques membres du personnel, que la doyenne a trinqué à cette année de plus...

Cette ancienne maîtresse de maison gérait une grande propriété agricole et avait la charge de plusieurs employés du temps où elle séjournait encore dans son Algérie natale.

Elle a conservé cet esprit directif mais toujours bienveillant qu'elle met ses derniers temps à son propre service en demandant à ce que nous la « chouchoutions » !



■ Fête de Noël

Journée conviviale et magique le samedi 15 décembre à « Bastide Médicis » où la direction a offert aux résidents et leurs familles ainsi qu'au personnel et leurs enfants une merveilleuse fête de Noël.

La résidence magnifiquement décorée a également accueilli plusieurs invités ce jour-là : une chanteuse, un magicien et une photographe professionnelle se sont chargés d'animer la journée et d'immortaliser ces moments magiques. L'ambiance

était vraiment placée sous le signe de la bonne humeur et les enfants tout comme les aînés étaient ravis devant le spectacle de magie proposé par « Mr Pastor ». À l'heure du goûter, le père Noël a fait une arrivée triomphale et a livré ses cadeaux tant attendus par tous les petits anges impatients...

L'après-midi s'est finie en chansons interprétées par Nathalie Brunel, aidée de l'ensemble des convives, le tout en dansant...



Précisions sur les collectes

■ **Pour le sélectif :**
Afin d'éviter les problèmes de stationnement gênant, les collectes sélectives auront lieu en priorité dans le centre ancien et dans les quartiers résidentiels en tout début d'après-midi.

■ **Pour les ordures ménagères :**
Pour des questions de tranquillité, les collectes d'ordures ménagères débuteront à 5 h par les secteurs non résidentiels (Innopole, etc) et n'auront lieu qu'à partir 7 h/7 h 30 dans les quartiers habités.

Mémo du tri 2013

Un doute ? N'hésitez pas ! ☎ N° vert 0 805 400 605

Calendrier 2013 des collectes de déchets

Changement de jours de collecte à compter du 7 janvier 2013

Labège

- Déchets ménagers résiduels (bac à sortir le veille au soir)
- Emballages sauf verre (bac à sortir avant midi)
- Encombrants + DEEE (à sortir la veille au soir)
- Verre (sortir la coissette ou le bac avant midi)

Bacs et coisettes*

- Fourniture et maintenance des bacs (bacs trop petits, cassés, vifs...)
- Contactez le service Relation aux usagers ou remplir le formulaire en ligne sur www.sicval.fr/services/aux_habitants
- * Les rentrer après chaque collecte

Encombrants et Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)**

- Acceptés : mobilier, matelas, familles, pots et gros électroménagers, informatique, téléphones, écrans...
- Refusés : gravats, batteries, pneus, pots de peinture et tout objet ou équipement de plus de 60 kg ou de dimensions supérieures à 2x1,5x1,5 m
- ** collectes séparées le même jour

Les collectes du 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre seront rattrapées le lendemain.

Service Relation aux usagers
☎ N° vert 0 805 400 605
relation_usagers@sicval.fr

janvier							février							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
		1	2	3	4	5	6					1	2	3
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	
28	29	30	31				25	26	27	28				

mars							avril							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	
25	26	27	28	29	30	31	29	30						

Pharmacies de garde *Samedis, dimanches et jours fériés*

Janvier

■ 20	Aspe & Moras Cahuzac & Dolsan	Saint-Jean Labège	05 61 74 00 18 05 62 24 45 23
■ 27	Gourgue Hoff	Balma Caraman	05 61 24 66 76 05 61 83 10 41

Février

■ 3	Campourcy Bouchaya	Saint-Orens Garidech	05 61 39 18 55 05 61 84 64 62
■ 10	Floriani Aymeric Caillot	L'Union Flourens Villefranche	05 61 74 35 76 05 62 18 95 24 05 61 27 17 33
■ 17	Ducap Verdun-Schwenke	Balma Baziège	05 61 24 01 40 05 61 81 80 16
■ 24	Roux Allias-Rouvière	Lasborde-Balma Baziège	05 61 24 11 12 05 61 81 80 02

Mars

■ 3	Ménard & Terrisse Courtois	L'Union Escalquens	05 62 79 84 40 05 61 81 04 66
■ 10	Armando & Derouet Berger-Rispal & Verdu	Saint-Orens Verfeil	05 61 39 91 93 05 61 35 61 47
■ 17	Duplouich Bezombes-Paludetto Batigne & Canuel	Fonsegrives Lapeyrouse Villefranche	05 61 24 02 00 05 62 79 63 75 05 61 81 60 73
■ 24	Blanc Darrigade	Montrabe	05 61 84 67 35
■ 31	De Bonnecaze Courtiade Cassaigne-Cier	Saint-Jean Drémil L.	05 61 74 33 54 05 61 83 94 94



Pharmacie de nuit :

76 allées Jean-Jaurès,
tél. 05 61 62 38 05

Calendrier des collectes de déchets verts

2013

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
janv								■														■								
fév					■															■										
mars					■															■										
avril		■														■														■
mai							■							■									■							
juin				■							■														■					
juil			■													■														■
août							■													■										
sept			■															■												
oct	■														■															■
nov												■															■			
déc			■															■												

Rappel : pour la collecte des déchets verts

- ➔ Les branchages doivent être stockés, groupés et attachés avec des ficelles en fagots de 1m de long maximum.
- ➔ Feuilles et déchets végétaux menus doivent être stockés dans des contenants de votre choix, ouverts, de 80l maximum.
- ➔ L'ensemble de ces déchets

doit être entreposé sur le domaine public la veille au soir du jour de la collecte. Les usagers doivent faire en sorte de ne pas gêner par ce stockage les voies piétonnes et carrossables.

➔ Seuls les déchets verts seront collectés, ce qui exclut les gravats et autres déchets.

Rappel déchèterie de Labège

Impasse de la Bourgade
Route de Baziège
(Rond point Néon Aquitaine)
Tél. 05 61 39 99 18

Horaires

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
9h30 - 12h / 13h30 - 18h
Samedi, dimanche
9h30 - 17h
Fermée le mardi et jours fériés



Mairie - rue de la Croix Rose - 31670 Labège

Tél.: 05 62 24 44 44 • Courriel: accueil@ville-labege.fr

Horaires :

- Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
sauf le vendredi 17 h ; le samedi de 9 h à 12 h (en période scolaire)
- Veilles de jours fériés : fermeture à 17 h
- Fermeture les samedis pendant toutes les vacances scolaires